NOUVELLES



Centenaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Prix de l'ouvrage par souscription, 10 francs (1 franc en sus pour le recevoir à domicile).

Adresser les souscriptions à M. l'Administrateur du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 24, rue de Condé, Paris.

Clôture de la liste de souscription : 31 mars. Passé ce délai le volume sera porté au prix de 15 francs.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés :

Chevaliers de la Légion d'honneur : M. Béhal, professeur de toxicologie à l'École supérieure de pharmacie de Paris;

M. H. Lecomte, notre collaborateur, professeur d'histoire naturelle au Lycée Henri IV.

Officiers de l'Instruction publique : MM. Barillé, Cabanès, Dumouthiers, Gourdel, Lafont et Verwaest, de Paris; Demandre, à Troyes; Dugardin, à Valenciennes; Savé, à Ancenis; Martel, à Constantine.

Officiers d'Académie : MM. Albouy, Amy, Barnouvin, Berthod, Brocinier, Coquille, Faure, Laboulais, Langrand, Loiseau, Schmit, Vadam, Valensi, Viard, de Paris; Bailly, à Tarbes; Bouriez, à Lille; Boyer, au Puy; Bretin, à Bron; Brouet, à Troyes: Cartier, à Saint-Jean-d'Angély; Castelli, à Nice; Chauve, à Saint-Galmier; Cordier, à Parthenay; Crapez, à Châteauneuf-en-Thymerais; Dalichoux et Giniès, à Montpellier; Chevalier, à Grisolles; Detis, à Evian-les-Bains; Dreuilhe, à Sallèles-d'Aude; Etiévant, à Lyon; Floquet, à Saint-Wast-la-Hougue; Gorès et Grès, à Toulouse; Guignalier, à Pauliac; Julien, à Aix; Lachaise, à Saint-André-de-Cubzac; Lapergne, à Ludon; Lecomte à Saint-Maur-des-Fossés; Louinet, à Pontaumur; Masfrand, à Bretenoux-Biars; Massoni, à Calvi; Perrand, à Romano; Perrin, à La Roche-sur-Foron; Quériault, à Châteaudun; Roche, à Joinville-le-Pont; Sémiac, à Arcachon; Teychené, à Campagne; Vellutini, à Azzana.

Prix de l'Académie des Sciences. — Chimie. — Le *prix Jecker* destiné a récompenser les travaux les plus propres à hâter les progrès de la *chimie organique* est décerné à M. L. Bouveault, maître de conférences de Chimie organique à la Falculté des Sciences de Paris. (Annuel de 10.000 fr.)

Le *prix La Case* destiné aux auteurs, français ou étrangers, des meilleurs

travaux sur la Chimie, a été décerné à M. GUNTZ, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. (Prix biennal de 10.000 fr.).

Le *prix Cahours* est décerné à MM. MARQUIS et CHAVANNE.

BOTANIQUE. — Le prix Montagne, attribué aux auteurs de travaux sur les cryptogames est décerné à M. MAIRE. (Prix annuel de 1.500 fr.).

Le *prix Thore* attribué aux auteurs de travaux sur les Cryptogames cellulaires d'Europe est décerné à M. DE ISTVANFFI. (Prix annuel de 200 fr.).

MÉDECINE ET CHIRURGIE. — Une mention honorable du prix Montyon est décernée à MM. NOBÉCOURT, MERKLEN et SÉVIN.

Concours pour une place de pharmacien en chef des hôpitaux de Paris. — Le Jury de ce concours est ainsi constitué : MM. PORTES, VIRON, LAFONT, HÉRET, MARTY, F. VIGIER, SÉBILLEAU.

Concours d'agrégation des Ecoles supérieures de Pharmacie. — *Section de Physique et de Chimie.* Le Jury de ce concours est ainsi constitué : M. MOISSAN, de l'Institut, *président*; MM. JUNGFLEISCH, BOUCHARDAT, GAUTIER, BERTHELOT (Paris) ; MASSOL (Montpellier), FAVREL (Nancy), *juges*.

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours. — Concours pour une place de suppléant de pharmacie et de matière médicale. Jury : M. PRUNIER, *président*; MM. PERROT, WOLF, GRANDIN, GRIMBERT, *juges*.

Questions proposées : *Ecrit* (Pharmacie) : Préparations chimiques et galéniques de la Belladone.

Oral (Matière médicale) : Kola, cacao, coca.

Le concours s'est terminé par la présentation de M. LERAT.

Concours pour deux places d'interne en pharmacie des Asiles d'aliénés du département de la Seine. — Le Jury était composé de : M. PORTES, *président*, et MM. VIRON, REQUIER, VALEUR, PERROT.

Oral. — Kermès et huiles de foie de morue Questions restées dans l'urne : *Dosage de l'urée et de l'azote total dans l'urine, préparation de seigle ergoté. — Acide borique, Pancréatine.*

Ecrit. — Chimie : Oxyde de carbone et acide carbonique.

Pharmacie : Sirop de Gomme.

Matières médicales : Aloès et Séné.

Questions écrites restées dans l'urne : Dosage de l'urée, de l'acide urique et de l'azote total dans l'urine. Cyanogène et acide cyanhydrique. — Préparation de Belladone. — Sucs acides. — Fruits d'ombellifères. Ergot de seigle et Fougère mâle.

Résultats du concours : MM. LABBÉ, LEROUX, COUVET ont été désignés par le Jury pour occuper les places d'interne vacantes pendant l'année 1904.

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Par suite des évènements d'Extrême-Orient, les cours viennent de monter à 8 fr. le kilo; le disponible est excessivement rare et pour l'embarquement, il est impossible de s'en procurer; des cours plus élevés sont certains.

Menthol. — Également très ferme.

Opium. — Les gelées ayant endommagé les plantes, les cours sont mieux tenus et on cote le 10 0/0 de 22 à 24 francs.

Quinine et Sels. — Très faibles.

Noix de Kola. — L'article se fait de plus en plus rare, on vend couramment 1 fr. 75 à 2 francs et d'arrivages il n'en est pas annoncé.

Salsepareille. — En forte détente, les cours, après avoir atteint 150/100 francs, sont revenus à 110/120 francs.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — **JANVIER**

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Article	Prix
Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 75 à 3 25
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 50 à 2 »
Arrow root	1 50 à 1 75
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	9 50 à 10 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	6 » à 9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Article	Prix
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 5 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — — *blonde*	» » 1 45
— — — *brune.*	» » 1 25

Article	Prix
Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jahorandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 50 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Article	Prix
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Article	Prix
Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Article	Prix
Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 00 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 9 »

Produit	Prix
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	550 » à 600 »
Codéine	415 » à 425 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 60 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	31 50 à 32 »
Iodoforme	35 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	55 » à 70 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 210 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20 à 1 35
— *chlorhydrate,* —	1 30 à 1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	69 » à 75 »
Sulfonal	20 » à 22 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

NOUVELLES

Centenaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. — Prix de l'ouvrage par souscription, 10 francs (1 franc en sus pour le recevoir à domicile).

Adresser les souscriptions à M. l'Administrateur du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 24, rue de Condé, Paris.

Clôture de la liste de souscription : 31 mars. Passé ce délai, le volume sera porté au prix de 15 francs.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés.

Officiers d'Académie : MM. CARTERON, à Arlane; CHARDIGNY, à La Varenne-Saint-Hilaire; CORDIER, à Parthenay; FOURCY, à Arras; GILLET, à Paris; MOUSSERON, à Menton; SŒNEN, à Lyon; WALTER, à Paris.

Chevaliers du Mérite agricole : MM. ABBÈS, à Paris; CAYOT, à Paris; DIANOUX, à Marseille; DUBARRY, à Casteljaloux; FRAYSSE, à Paris.

Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. — A la suite du décès de M. MADOULÉ et par arrêté en date du 16 décembre 1903, M. MUSSON chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, a été appelé à occuper les fonctions de secrétaire de l'école. Entré au Ministère le 1er mai 1877, ce fonctionnaire n'a cessé d'appartenir à cette administration et nous avons tout lieu de croire que l'Ecole de Pharmacie n'aura qu'à se louer des services que sa situation lui permettra de rendre. Déjà, il a su conquérir par son affabilité l'estime de tout le personnel de notre Ecole. Le « Bulletin des Sciences pharmacologiques » lui envoie ses meilleurs souhaits de bienvenue.

Ecole de médecine et de pharmacie de Tours. — Par arrêté du 10 février, M. LERAT pharmacien supérieur de 1re classe, licencié ès sciences, est institué, pour neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

Cinquantenaire de la fondation de la Pharmacie centrale de France. — Le 27 janvier dernier, dans l'immense salle du Grand Hôtel, près de 500 personnes appartenant au monde pharmaceutique et médical avaient répondu à l'appel du distingué Directeur de la Pharmacie centrale de France.

Il s'agissait de fêter le cinquantième anniversaire de la fondation de cet important Etablissement.

Parmi les invités, à côté des personnalités politiques d'origine professionnelle, des médecins et des pharmaciens des hôpitaux, des représentants des principales sociétés pharmaceutiques, on remarquait M. Guignard directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie accompagné de MM. Bourquelot, Berthelot, Contière, Grimbart, Guérin, Lebeau, Ouvrard, Perrot, Ravais, professeurs et agrégés, M. Grélot de l'école de Nancy, etc. M. Perrier, directeur du Muséum, des membres de l'Académie de médecine, M. Haller de l'Institut, etc., etc.

M. Buchet entouré de son Conseil d'administration et de ses principaux collaborateurs, recevait avec la meilleure grâce tous ses invités.

Au dessert, MM. Buchet, Crinon président du Conseil d'administration, Poirier sénateur, Guignard directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie et M. Trouillot ministre du Commerce qui présidait le banquet, ont successivement pris la parole pour rappeler les origines, le développement, l'œuvre scientifique, professionnelle et humanitaire de la Pharmacie centrale. L'empressement avec lequel on a répondu de toutes parts à l'invitation de M. Buchet lui est une nouvelle preuve de la sympathie et de l'estime de chacun pour l'œuvre qu'il dirige avec tant de dévouement et d'habileté depuis plus de dix années. Le « Bulletin des Sciences pharmacologiques » lui envoie, à cette occasion, sa part de félicitations avec l'expression de ses sentiments cordiaux pour lui et ses collaborateurs.

Association amicale des Etudiants en pharmacie. — Le Bureau de l'Association est ainsi constitué pour l'année 1904 :

Président	G. Chamagne.
Vice-Présidents.	G. Oudin, G. Tinard.
Secrétaire général.	Ch. Béha.
Trésorier	G. Metzger.
Secrétaire-adjoint.	P. Mauvais.
Trésorier-adjoint	M. Odent.
Bibliothécaire.	G. Bastide.
Archiviste	R. Tissu.

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Par suite des événements d'Extrême-Orient, les cours viennent de monter à 8 fr. le kilo; le disponible est excessivement rare et pour l'embarquement, il est impossible de s'en procurer; des cours plus élevés sont certains.

Menthol. — Également très ferme.

Opium. — Les gelées ayant endommagé les plantes, les cours sont mieux tenus et on cote le 10 0/0 de 22 à 24 francs.

Quinine et Sels. — Très faibles.

Noix de Kola. — L'article se fait de plus en plus rare, on vend couramment 1 fr. 75 à 2 francs et d'arrivages il n'en est pas annoncé.

Salsepareille — En forte détente, les cours, après avoir atteint 150/160 francs, sont revenus à 110/120 francs.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — **FÉVRIER**

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Article	Prix	Article	Prix
Quinquinas :		Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »	— Siam	2 50 à 4 »
— — demi-dur	2 » à 2 50	Beurre de cacao	6 » à 7 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50	— de muscades	11 » à 13 »
— Java	1 25 à 2 »	Blanc de baleine	4 50 à 5 »
— Ceylan	1 25 à 1 75	Bois de gaïac	» 20 à » 40
Loxa vrai	3 75 à 4 75	— de quassia, *copeaux*	» 90 à 1 10
— cultivé	1 50 à 2 »	— de santal citrin	2 25 à 2 50
Huanuco vrai	2 75 à 3 25	— de sassafras	1 40 à 1 75
		Cachou	1 » à 1 50
Aloès du Cap	1 » à 1 25	Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
Amadou	5 50 à 6 »	— de Chine	3 25 à 3 75
Anis étoilé	1 50 à 2 »	Cantharides de Russie	9 50 à 10 »
Arrow root	1 50 à 1 75	Castoréum	100 » à 190 »
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »	Cire blanche d'abeilles	4 50
— du Pérou	18 » à 20 »	— jaune —	3 50 à 4 »
— de Tolu	4 » à 5 »	Cochenille grise	6 » à 9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Article	Prix
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

Article	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 5 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — — *blonde*	» » 1 45
— — — *brune.*	» » 1 25

Article	Prix
Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »

Article	Prix
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 50 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Article	Prix
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Article	Prix
Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Article	Prix
Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 00 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 9 »

Carbonate de créosote	19 75	à	21 75	
— de gaïacol	45 »	à	50 »	
Chloral	6 50	à	7 50	
Chlorate de potasse	1 10	à	1 25	
Chloroforme	3 60	à	6 »	
Cocaïne *chlorhydrate*	550 »	à	600 »	
Codéine	415 »	à	425 »	
Créosote de hêtre	6 50	à	7 »	
Éther 65°	1 50	à	2 »	
Gaïacol liquide	21 »			
— pur	60 »			
Glycérine 30°	1 60	à	1 70	
Glycérophosphate de ch.	14 »	à	16 »	
— de soude	11 »	à	12 »	
Iode bi-sublimé	31 50	à	32 »	
Iodoforme	35 »	à	40 »	
Kermès n° 1	7 50	à	10 »	
— vétérinaire n° 1	2 »	à	2 25	
Magnésie calcinée	2 25	à	2 50	
Menthol	55 »	à	70 »	

Mercure	6 75	à	7 »
— précipité rouge	7 75	à	8 »
— — blanc	7 75	à	8 »
Morphine chlorhyd.	200 »	à	210 »
Naphtol	4 »	à	5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20	à	1 35
— *chlorhydrate*, —	1 30	à	1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 »	à	32 »
Quinine, *sulfate*. . *le kil.*	45 »	à	50 »
— *bromhydrate* —	60 »	à	65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 »	à	70 »
— *chlorhydrate* —	60 »	à	65 »
— *valérianate* —	75 »	à	80 »
Résine de Jalap blanche	65 »		
Salicylate de soude *crist.*	9 »		
— — *amorphe.*	7 75		
Salol	8 »	à	9 »
Santonine	69 »	à	75 »
Sulfonal	20 »	à	22 »
Tanin à l'alcool	5 50	à	5 75
— à l'éther	6 »	à	6 50
Vanilline	70 »	à	90 »

NOUVELLES

Distinction honorifique. — M. LINARD, pharmacien de 1re classe de la marine est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ecoles supérieures de Pharmacie. — *Concours d'agrégation de Physique, de Chimie et de Toxicologie.* — Le concours pour cinq places d'agrégés des Ecoles supérieures de Pharmacie, ouvert le 1er février, s'est terminé le 27 février 1904.

Le Jury était composé de MM. MOISSAN président, JUNGFLEISCH, BOUCHARDAT, BERTHELOT, GAUTIER, MASSOL et FAVREL.

Les épreuves ont été les suivantes :

ÉCRIT : Eaux distillées.

LEÇONS DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION :

Physique : Spectroscopie. Hautes et basses températures.

Chimie et Toxicologie : Composés oxygénés du phosphore. Diazoïques. Ganogène et acide cyanhydrique. Fonction amide. Iode et acide iodhydrique. Plomb et ses oxydes. Zinc et ses composés. Argent et ses composés. Azotates de potassium, de sodium et d'ammonium.

LEÇONS D'UNE HEURE APRÈS VINGT-QUATRE HEURES DE PRÉPARATION :

Physique : Dissociation. Thermochimie.

Chimie et Toxicologie. Anthracène, métaux alcalins. Urées et uréides. Méthodes générales en métallurgie. Pyrazolones et pyrazolidones. Hexobioses et hexotrioses. Triphénylméthane et ses dérivés. Radicaux organo-métalliques. Groupe de l'indigo.

THÈSES. Les thèses suivantes avaient été choisies par les candidats.

1. M. TASSILLY : Propriétés physiques des alliages métalliques.
2. M. MOURLOT : Courants polyphasés et leurs applications;
3. M. BOUGAULT : Bore et ses composés minéraux;
4. M. GUERBET : Tropine et ses dérivés;
5. M. TARBOURIECH : Purine et ses dérivés;
6. M. VALEUR : Arsenic, chimie et toxicologie;
7. M. FRANÇOIS : Métaux alcalins;
8. M. COUSIN : Diazoïques de la série grasse;
9. M. GIRARDET : Préparation électrolytique des corps simples;
10. M. DEFACQZ : Carbures métalliques;
11. M. DELÉPINE : Carbures métalliques.

EPREUVES PRATIQUES. — *Physique.* Résistance d'un fil. Cryoscopie. — *Chimie et Toxicologie.* Analyse qualitative d'un mélange de sels. Recherche d'un poison (morphine) dans un sirop.

Résultats. Par arrêté ministériel en date du 14 Mars 1904, ont été institués agrégés près les Ecoles supérieures de Pharmacie des Universités ci-après désignées.

Université de Paris : M. Tassilly (Eugène) Physique.

M. Guerbet (Marcel-Ernest-Auguste), chimie et toxicologie.

M. Délépine (Stéphane-Marcel), chimie et toxicologie.

Université de Montpellier : M. Tarouriech (Pierre-Joseph-Alexandre), chimie et toxicologie.

Université de Nancy. M. Girardet (Louis-Fernand-Charles), chimie et toxicologie.

Les agrégés institués par l'arrêté susdit entreront en exercice le 1er novembre 1904 pour une durée de dix ans.

Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes. — Un concours s'ouvrira le 7 novembre 1904 devant cette école pour l'emploi de chef des travaux d'histoire naturelle.

Ecole de plein exercice de Médecine et Pharmacie de Marseille. — M. Cotte, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe, est institué pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'Histoire naturelle.

Service de Santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 3 novembre prochain à l'Ecole d'application du service de santé militaire du Val-de-Grâce à Paris pour l'admission à *cinq* emplois d'élèves en pharmacie du service de santé militaire.

S'adresser pour tous renseignements à la direction du service de santé au Ministère de la Guerre boulevard Saint-Germain.

Arrêté du 25 février 1904. — *Ecole de Médecine et de Pharmacie de Caen.* — M. Frémont, docteur en médecine, pharmacien de première classe, licencié ès science, est chargé pour trois ans, à dater du 1er avril 1904, des fonctions de suppléant de la chaire de Pharmacie et matière médicale.

M. Chrétien, docteur ès-sciences physiques est institué pour une période de neuf ans suppléant des chaires de Physique et de Chimie.

Faculté mixte de Médecine et Pharmacie de Lille. — M. Verdun agrégé, chargé de cours, est nommé professeur de zoologie médicale et pharmaceutique à ladite faculté.

Internat des hôpitaux de Paris. — Le concours d'internat des hôpitaux s'est ouvert le mars 1904. Le Jury est composé de MM. Grimbert, président, Berthoud, François Guerbet, Eug. Collin, Delpech, Vaudin.

Concours pour la nomination à une place de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris. — Le concours s'est terminé par la nomination de M. Tiffeneau, docteur ès sciences physiques.

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Par suite des événements d'Extrême-Orient, les cours viennent de monter à 8 fr. le kilo; le disponible est excessivement rare et pour l'embarquement, il est impossible de s'en procurer; des cours plus élevés sont certains.

Menthol. — Également très ferme.

Opium. — Les gelées ayant endommagé les plantes, les cours sont mieux tenus et on cote le 10 0/0 de 22 à 24 francs.

Quinine et Sels. — Très faibles.

Noix de Kola. — L'article se fait de plus en plus rare, on vend couramment 1 fr. 75 à 2 francs et d'arrivages il n'en est pas annoncé.

Salsepareille. — En forte détente, les cours, après avoir atteint 150/100 francs, sont revenus à 110/120 francs.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — **MARS**

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Article	Prix
Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 75 à 3 25
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 50 à 2 »
Arrow root	1 50 à 1 75
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	9 50 à 10 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	6 » à 9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 5 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — — *blonde*	» » 1 45
— — — *brune.*	» » 1 25

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »

Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 50 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces.*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles.*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 00k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 9 »

Produit	Prix
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	550 » à 600 »
Codéine	415 » à 425 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 60 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	31 50 à 32 »
Iodoforme	35 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	55 » à 70 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 210 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20 à 1 35
— *chlorhydrate,* —	1 30 à 1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate.* . *le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	69 » à 75 »
Sulfonal	20 » à 22 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

NOUVELLES

Distinctions honorifiques : sont nommés.

Officiers d'Académie : MM. METTE (Paris); SIMON (Marseille); TAMISIER (de la Ciotat); TARRIN (Lorris); TAVEL (Marseille).

Chevalier du mérite agricole : M. LINGRAND (Paris).

Corps de santé militaire. — Par décret du 30 mars ont été nommés :

Pharmacien principal de 2e classe : Le pharmacien major de 1re classe, GEORGES.

Pharmaciens majors de 1er classe : Les pharmaciens majors de 2e classe, RONCIN ; ROUVET.

Pharmaciens majors de 2e classe : Les pharmaciens aide-majors de 1er classe. DELLUC; CHATEAU; VERDIER.

École supérieure de pharmacie de Paris. — Concours d'agrégation des sciences naturelles. Le concours vient de s'ouvrir le 16 avril courant et comporte cinq places d'agrégé dont trois pour Paris et deux pour Montpellier. Le jury est ainsi constitué : M. GUIGNARD, de l'Institut, *président*; MM. BOURQUELOT, COUTIÈRE, JADIN, PERROT, PRUNIER, RADAIS, *membres*.

Concours pour une place de pharmacien des hôpitaux. — Le concours s'ouvrira le 2 mai 1904. Le jury est composé de MM. VILLEJEAN, *président*; BOURQUELOT, GUINOCHET, COUSIN, CHAMPIGNY, ETTINGER, THIBAULT, P., *membres*.

École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes. — Par arrêté ministériel du 28 mars 1904, M. BOUTRON, licencié ès-sciences physiques, docteur en médecine, pharmacien supérieur de 1er classe, a été nommé professeur de pharmacie.

École de médecine et de pharmacie d'Angers. — Par arrêté du 18 mars, un congé du 15 avril 1904 au 14 avril 1905, est accordé sur sa demande à M. BARTHELAT, chargé de cours de pharmacie et matière médicale.

M. COUDRAIN, suppléant de la chaire, sera chargé du cours pendant le congé accordé à M. BARTHELAT.

Bureau de l'Association des Docteurs en pharmacie pour l'année 1904. — LACOUR, président; JABOIN, vice-président; ROUSSEL, secrétaire-général; DESPREZ, trésorier; FELTZ, archiviste; RENAUX et TOPIN, secrétaires des Séances.

COMITÉ DES CONGRÈS COLONIAUX FRANÇAIS

Le Comité des Congrès coloniaux français organise pour 1904, un Congrès qui tiendra ses séances à Paris, du 29 mai au 4 juin, à l'Ecole Sainte-Barbe.

L'étude des questions intéressant nos colonies a été divisée en dix-sept sections.

CIRCULAIRE DE LA XVIe SECTION. — MATIÈRE MÉDICALE ET PHARMACIE.

Monsieur,

Malgré la date rapprochée du Congrès colonial de 1904, le Comité des Congrès coloniaux français vient de décider sur la demande d'un certain nombre de ses membres la création d'une XVIe Section portant la mention : *Matière médicale et Pharmacie.*

Pour la première fois dans les réunions coloniales les rapports et études concernant les matières premières appliquées à la thérapeutique seront discutés dans une section spéciale. Nous faisons donc appel à votre active collaboration.

Dans le but de faciliter la marche des discussions nous avons réparti les questions à traiter sous différents titres dont voici les principaux :

I. — Etudes sur les produits utilisés comme médicaments chez les diverses peuplades indigènes des colonies françaises.

II. — Culture et exportation des plantes médicinales dans les colonies françaises. Importance commerciale du trafic.

III. — Quelles sont les plantes médicinales exotiques faisant l'objet d'un commerce important avec la métropole pour lesquels nous sommes titulaires de l'étranger? Possibilité de leur culture dans les colonies françaises. Nécessité de réunir tous les renseignements concernant ces végétaux et moyens d'y parvenir.

IV. — Quels sont les végétaux dont les principes actifs chimiques (glucosides, alcaloïdes, essences, etc.) peuvent être préparés au moins partiellement dans les pays producteurs et donner lieu à une rémunération suffisante ?

VI. — Communications sur les études botanique, chimique et pharmacodynamique des matières premières d'origine végétale ou animale destinée à la thérapeutique?

VI. — Des formes pharmaceutiques les plus simples, les moins encombrantes et les plus efficaces utilisables par les voyageurs ou les colonnes d'exploration dans les pays tropicaux.

VII. — Questions à mettre à l'étude pour le prochain Congrès.

Le bureau, en vous soumettant ce programme, espère que vous voudrez bien répondre à son pressant appel en adressant au plus tôt votre adhésion au secrétariat de la section, 4, avenue de l'Observatoire et en lui faisant part de votre intention de traiter tel ou tel sujet.

Nous avons le ferme espoir que les médecins et pharmaciens de l'armée, de la marine et des colonies voudront se joindre au personnel scientifique de nos facultés et Ecoles pour collaborer à l'œuvre commune et nous sommes persuadés que le commerce pharmaceutique nous apportera bon nombre de rapports des plus intéressants sur les diverses questions à discuter pendant les séances du Congrès qui siégera à Paris du 25 mai au 4 juin 1904.

Veuillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'expression de notre considération distinguée.

Le sécrétaire : A. Goris — *Le président* : Em. Perrot.

Nota. — La cotisation de membre actif du Congrès colonial est fixée à 10 francs et doit être adressée M. le secrétaire général du Congrès, 18, rue Le Peletier, Paris-IXe. Elle donne droit à tous les avantages offerts aux membres du Congrès et notamment à des réductions importantes pour les voyages éffectués sur les chemins de fer et les navires de la Compagnie générale Transatlantique.

Les membres adhérents reçoivent gratuitement les diverses publications du Congrès et ont droit à un abonnement de faveur à la *Revue générale des Colonies*, organe des Congrès, aux prix de 6 francs et 8 francs au lieu de 8 francs pour la France et 10 francs pour l'étranger

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Il a été traité récemment quelques affaires d'embarquement qui ont fait fléchir les cours du disponible sensiblement; il est maintenant à prévoir une baisse graduelle jusqu'à reprise des cours normaux.

Cantharides de Russie. — Deviennent de plus en plus rares, des petits lots offerts il en est demandé de 10 à 11 francs le kilo.

Coca. — Les arrivages de feuilles ont été très restreints jusqu'à ce jour et les prix sont très fermes, principalement pour les belles qualités qui font presque défaut.

Cocaïne. — En hausse de 45 francs sur les derniers cours.

Opium. — Les nouvelles d'Orient font espérer une récolte très abondante, on offre à Smyrne la qualité 10°/₀ à 18/19 fr. le kilo, cependant il faut observer que la récolte n'est pas faite et qu'elle peut être compromise par les intempéries.

Quinine. — Toujours bien tenue, les arrivages d'écorces sont petits et la demande active.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — AVRIL

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Article	Prix	Article	Prix
Quinquinas :		Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »	— Siam	2 50 à 4 »
— — demi-dur	2 » à 2 50	Beurre de cacao	6 » à 7 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50	— de muscades	11 » à 13 »
— Java	1 25 à 2 »	Blanc de baleine	4 50 à 5 »
— Ceylan	1 25 à 1 75	Bois de gaïac	» 20 à » 40
Loxa vrai	3 75 à 4 75	— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— cultivé	1 50 à 2 »	— de santal citrin	2 25 à 2 50
Huanuco vrai	2 75 à 3 25	— de sassafras	1 40 à 1 75
		Cachou	1 » à 1 50
Aloès du Cap	1 » à 1 25	Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
Amadou	5 50 à 6 »	— de Chine	3 25 à 3 75
Anis étoilé	1 50 à 2 »	Cantharides de Russie	9 50 à 10 »
Arrow root	1 50 à 1 75	Castoréum	100 » à 190 »
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »	Cire blanche d'abeilles	4 50
— du Pérou	18 » à 20 »	— jaune —	3 50 à 4 »
— de Tolu	4 » à 5 »	Cochenille grise	6 » à 9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Colle de poisson de Russie	28 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 3 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — — *blonde*	» » 1 45
— — — *brune.*	» » 1 25

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 50 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Téréhenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces.*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles.*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 00k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 10 »

Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	550 » à 600 »
Codéine	415 » à 425 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 60 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	31 50 à 32 »
Iodoforme	35 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	55 » à 70 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 210 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20 à 1 35
— *chlorhydrate*, —	1 30 à 1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate*. . *le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	69 » à 75 »
Sulfonal	20 » à 22 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

NOUVELLES

École de médecine et de pharmacie de Nantes. — Par arrêté du Ministre en date du 13 mai 1904, un concours s'ouvrira le 21 novembre 1904, devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris pour un emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Société de pharmacie de la Grande-Bretagne. — Dans sa séance du 4 mai 1904, la Société de pharmacie de la Grande-Bretagne, vient de nommer M. le professeur Perrot, membre correspondant.

Parmi les nouveaux élus, citons également :

MM. le Professeur Henri Beckurtz, de Brunschweig.
— Carl Hartwich, de Zurich.
— Dunn, directeur du Jardin botanique de Hong-Kong.

Appel aux syndicats. — Les représentants d'un certain nombre d'Associations de défense professionnelle et de syndicats médicaux, pharmaceutiques, dentistes et sages-femmes de France, réunis à l'hôtel des Sociétés savantes, le mercredi 11 mai (*), sous la présidence du Dr Gairal, membre du Conseil supérieur de la Mutualité et président de l'Union des Syndicats médicaux ont délibéré longuement sur la question mutualiste et spécialement de nos rapports avec les sociétés de secours mutuels (Maladies).

Des déclarations et avis divers ont été exprimés.

S'inspirant de l'ensemble des opinions émises, l'Assemblée décide d'adopter au cours de ces travaux une attitude ferme, mais empreinte de conciliation et du désir d'arriver à une entente amiable de façon à sauvegarder nos droits légitimes, sans entraver le développement normal de la mutualité.

Elle nomme une commission chargée, d'une part, d'unir tous les efforts, d'étudier ensuite les points communs aux différentes corporations et de rechercher la solution de ces importantes questions pour le plus grand bien des mutualistes d'abord et des professions médicales et pharmaceutiques.

L'Assemblée, en outre, charge son président, si les circonstances le permettent, d'intervenir au congrès de Nantes dans les conditions qu'il croirait utiles et de demander le vote de la proposition suivante : Liberté absolue du mutualiste dans le choix de son médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme.

Un appel pressant est adressé à tous les syndicats, par la voie de la presse médicale et pharmaceutique, pour demander leur adhésion et se faire représenter.

Le bureau est ainsi constitué : Dr Gairal, président ; M. Vaudin, pharmacien, vice-président ; M. Lafont, pharmacien, secrétaire général ; Mme Théve-

(*) Un de nos collaborateurs le Dr Desesquelle, assistait à la séance.

NIN, sage-femme, secrétaire-adjointe; M. BONNARD, président du syndicat général des dentistes, trésorier.

MEMBRES DE LA COMMISSION. — *Médecins* : Drs DIVERNERESSE, SÉAILLES, DE GRISSAC, JEANNE, GOURICHON, ANTHEAUME, DE LAVARENNE, DARIN, DUCOR, LEMIERRE (de Lille), LÉPINE, (de Lyon), NOIR.

Pharmaciens : MM. VILLETTE, LANGRAND, RIÈTHE, WEILL, COQUET.

Dentistes : MM. STÉVENIN, RONNET, BAUDET.

Sage-femme : Mme BOULIER.

En outre : M. CHAMAGNE, président de l'Association des étudiants en pharmacie; M. LABREUVOIS, secrétaire de l'Association corporelle des étudiants en médecine.

Le Bureau et la Commission réunis le mardi 17 mai, sous la présidence de M. VAUDIN, après avoir approuvé les termes de la note à insérer dans la presse médicale et pharmaceutique a décidé d'y joindre le projet de statuts suivant que la prochaine Assemblée générale examinera avec les modifications jugées utiles.

PROJETS DE STATUTS.

Art. 1er. — Entre toutes les sociétés de défense professionnelle médicale et pharmaceutique et aussi celle des dentistes et sage-femmes qui voudront adhérer aux présents statuts, il est créé en vertu de la loi des associations de 1901, un groupe qui sera dénommé : Union Médico-Pharmaceutique.

Art. 2. — Ce groupe aura pour but de rechercher les parties communes, les intérêts connexes aux diverses professions unies de les défendre et d'établir l'unité d'action nécessaire pour aboutir et triompher dans nos revendications.

Art. 3. — Chaque société ou syndicat adhérent sera représenté à l'Assemblée générale par un membre quand la Société aura moins de 100 adhérents, par deux quand elle aura plus de 100 sociétaires.

Art. 4. — La cotisation annuelle de chaque société ou syndicat est fixée à 20 francs.

Art. 5. — L'union est administrée par un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, deux secrétaires-adjoints, un trésorier.

Art. 6. — Une commission permanente, nommée en assemblée générale est adjointe au bureau. Elle sera composée de seize membres chargés d'élaborer et de préparer les propositions et de les soumettre à l'Assemblée générale.

Art. 7. — Le Bureau devra convoquer en séance ordinaire quatre fois l'an l'Assemblée générale et en séance extraordinaire chaque fois qu'il le jugera utile.

Art. 8. — Les membres du bureau et de la commission sont nommés pour un an. Ils sont rééligibles.

Le Secrétaire général, E. LAFONT. *Le Vice-Président,* VAUDIN.

Adresser toutes les communications et envoyer les adhésions au Secrétaire général M. LAFONT, 177, boulevard Saint-Germain, Paris.

BULLETIN DE VARIATIONS

Huiles de foie de morue. — Il y a eu une détente générale sur l'article, principalement sur les qualités Blanche vapeur.

Voici les dernières côtes de Norwège.

Blanche vapeur extra	3.00 à 3.10
— n° 2	2.25 à 2.50
Ambré	1.50 à 1.78
Blonde	1.05 à 1.45
Brune	1.15 à 1.25

Quinine. — Les derniers enchères d'Amsterdam se sont fait par 9 °/₀ de baisse le cours du sulfate oscille entre 43 et 45.

Camphre. — Il s'est manifesté récemment une petite reprise qui ne sera certainement que passagère, et nos prévisions du dernier bulletin seront confirmées par un nouveau fléchissement des cours.

Seigle Ergoté. — Le marché est calme aussi les prix deviennent intéressants; l'Espagnol est offert dans les 3,75 à 4 et le Russe dans les mêmes limites.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — **MAI**

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :		Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »	— Siam	2 50 à 4 »
— — demi-dur	2 » à 2 50	Beurre de cacao	6 » à 7 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50	— de muscades	11 » à 13 »
— Java	1 25 à 2 »	Blanc de baleine	4 50 à 5 »
— Ceylan	1 25 à 1 75	Bois de gaïac	» 20 à » 40
Loxa vrai	3 75 à 4 75	— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— cultivé	1 50 à 2 »	— de santal citrin	2 25 à 2 50
Huanuco vrai	2 75 à 3 25	— de sassafras	1 40 à 1 75
		Cachou	1 » à 1 50
Aloès du Cap	1 » à 1 25	Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
Amadou	5 50 à 6 »	— de Chine	3 25 à 3 75
Anis étoilé	1 50 à 2 »	Cantharides de Russie	9 50 à 10 »
Arrow root	1 50 à 1 75	Castoréum	100 » à 190 »
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »	Cire blanche d'abeilles	4 50
— du Pérou	18 » à 20 »	— jaune —	3 50 à 4 »
— de Tolu	4 » à 5 »	Cochenille grise	6 » à 9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Produit	Prix
Colle de poisson de Russie	28 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 3 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — — *blonde*	» » 1 45
— — — *brune.*	» » 1 25

Produit	Prix
Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 60 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Produit	Prix
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Produit	Prix
Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Produit	Prix
Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 10 »

Produit	Prix
Carbonate de créosote . .	19 75 à 21 75
— de gaïacol . .	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse . .	1 10 à 1 25
Chloroforme.	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate* . .	550 » à 600 »
Codéine	415 » à 425 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide.	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 60 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude.	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	31 50 à 32 »
Iodoforme.	35 » à 40 »
Kermès n° 1.	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1 .	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol.	55 » à 70 »
Mercure.	6 75 à 7 »
— précipité rouge.	7 75 à 8 »
— — blanc.	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd. . . .	200 » à 210 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20 à 1 35
— *chlorhydrate,* —	1 30 à 1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate.* . *le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche .	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine.	69 » à 75 »
Sulfonal.	20 » à 22 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

NOUVELLES

Écoles supérieures de Pharmacie. — *Concours d'agrégation* (Section des Sciences naturelles); quatre places d'histoire naturelle et une de pharmacie. Le concours s'est ouvert à Paris, sous la présidence de M. GUIGNARD, de l'Institut, directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, avec MM. PRUNIER, BOURQUELOT, RADAIS, PERROT, COUTIÈRE, professeurs à Paris, et M. JADIN, professeur à Montpellier.

1° ÉPREUVE ÉCRITE. — *De l'alcool et de ses emplois en pharmacie.*

2° ÉPREUVES ORALES après vingt-quatre heures de préparation :

1° *De l'Amidon*;
2° *La Respiration chez les êtres vivants*;
3° *Ferments protéolytiques*;
4° *Physiologie de la germination*;
5° *La fonction chlorophyllienne.*

3° ÉPREUVES ORALES après trois heures de préparation :

1° *Les Orchidées et leurs produits*;
2° *Ombellifères et fruits d'Ombellifères*;
3° *Solanées et solanées toxiques*;
4° *Renonculacées et leurs produits*;
5° *Acide acétique et vinaigre.*

4° ÉPREUVES PRATIQUES. — *Pharmacie* : 1° Dosage de l'iode dans un coton iodé; 2° Recherches qualitatives de : iode, brome, acide sulfurique, potassium et sodium dans une solution; 3° reconnaissance de 10 produits de pharmacie chimique, 10 produits de pharmacie galénique, 10 produits de matière médicale et 10 plantes fraîches.

Sciences naturelles : Étude histologique et détermination d'une tige de dicotylédone (*Cocculus laurifolius*); 2° Détermination d'un champignon (*Amylomyces Rouxii*); 3° Préparation du système nerveux de la grenouille; 4° Reconnaissance de 20 produits de matière médicale, 20 animaux ou produits tirés du règne animal; 20 plantes fraîches.

THÈSES. — Les sujets traités par les candidats étaient les suivants :

M. GAUCHER : La membrane cellulaire chez les végétaux.

M. GUÉGUEN : Les champignons parasites de l'homme et des animaux.

M. GUÉRIN : Les connaissances actuelles sur la fécondation chez les phanérogames.

M. LUTZ : Les microorganismes fixateurs d'azote (morphologie et biologie).

M. ASTRUC : Médicaments chimiques à base d'arsenic.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. GUÉRIN, GUÉGUEN, LUTZ, pour Paris; MM. ASTRUC et GAUCHER pour Montpellier.

(*Arrêté officiel du 5 juin.*)

Concours de l'internat en pharmacie de l'année 1904. — *Dissertations* : 1° Sirop antiscorbutique; 2° Laudanum de Sydenham; 3° Sirop simple; 4° Sirop de quinquina; 6° Eau de laurier-cerise; 6° Extrait d'ergot de seigle; 7° Sirop

d'iodure de fer; 8° Sirop de groseilles; 9° Pommade mercurielle; 10° Extrait de belladone; 11° Vin de quinquina; 12° Coton iodé; 13° Gaze iodoformée; 14° Collodion.

Examen oral : 1° Acide cyanhydrique. Pilules de Vallet.

2° Eau oxygénée. Extraits de quinquina.

3° Dosage de l'urée. Des loochs.

4° Carbonates de soude. Huile de foie de morue.

5° Recherche et dosage des albumines urinaires. Pommade citrine.

6° Chlorures de fer. Farine de moutarde et sinapismes.

7° Recherche et dosage du sucre dans les urines. Sirop d'écorces d'oranges amères.

8° Iodures de mercure. Extrait d'opium.

9° Chloroforme. Solutés arsenicaux inscrits au Codex.

10° Iodure de potassium. Pepsine.

11° Essai du lait. Teinture de noix vomique et gouttes amères de Baumé.

Question écrite : 1° Chimie. Brome et iode.

2° Pharmacie. Des eaux distillées en général et de l'eau de fleurs d'oranger en particulier.

3° Matière médicale. Produits utiles fournis par la famille des Laurinées.

245 candidats s'étaient fait inscrire.

184 seulement se sont présentés pour subir la première épreuve.

Après les deux premières épreuves éliminatoires, il ne restait plus que 93 candidats.

89 ont fait une composition écrite.

L'ensemble des concours ayant été très satisfaisant, le jury a proposé de prendre comme internes les candidats ayant obtenu au moins 68 points, le maximum étant 105.

Le candidat qui arrive en tête de la liste a obtenu 88,75.

L'administration de l'Assistance publique ne connaîtra le nombre exact des places vacantes que le 25 courant.

Voici la liste des élèves classés d'après leurs points :

1° Hélary, 88,75; 2° Charzat, 86,75; 3° Chauvin-Eny, 85,50; 4° Darrigade, 85,50; 5° Danjou, 83,50; 6° Bagros, 83,25; 7° Picard, 82,50; 8° Bottu, 82,50; 9° Wallard, 81,75; 10° Gin, 81,50.

11° Girardot, 81,50; 12° Chappelier, 81,50; 13° Leymarie, 80,50; 14° Castille, 80; 15° Boudon, 80; 16° Lefort, 79,50; 17° Buccaille, 79,25; 18° Lavialle, 78,75; 19° Bancaud, 78,50; 20° Lantenois, 78,25.

21° Manin, 78; 22° Combefreyrou, 77,50; 23° Sautarel, 77,50; 24° Breton, 77,50; 25° Martin-Léopold, 76,25; 26° Charmaison, 76,25; 27° Cordier, 76,25; 28° Bonnet Alph., 76; 29° Leheuzen, 76; 30° Rabaron, 76.

31° Bridel, 75,50; 32° Rayol, 74,75; 33° Placé, 74,25; 34° Lemeland, 74,25; 35° Massart, 74; 36° Gragaud, 73,50; 37° Pinet, 73; 38° Cottard, 73; 39° Nounotte, 72,50; 40° Kannapell, 72,50.

41° Naline, 72,50; 42° Douris, 73; 43° Mercy, 71,75; 44° Grosjean, 71,50; 45° Bidaux Jules, 71; 46° Vachirias, 70,50; 47° Chichiry, 70,25; 48° Dubois, 70; 49° Gouyon, 70; 50° Joucand, 70.

51° Houdard, 69; 52° Backersot, 69; 53° Rivière, 69; 54° Essbach, 68,50; 55° Duval, 68,50; 56° Allamagny, 68; 57° Genevoix, 68; 58° Coquet, 68; 59° Legoux, 68.

(*Voir la suite des Nouvelles page* VIII *des annonces.*)

BULLETIN DE VARIATIONS

Huiles de foie de morue. — Il y a eu une détente générale sur l'article, principalement sur les qualités Blanche vapeur.

Voici les dernières côtes de Norwège.

Blanche vapeur extra	3.00 à 3.10
— nº 2.	2.25 à 2.50
Ambré	1.50 à 1.78
Blonde	1.05 à 1.45
Brune	1.15 à 1.25

Quinine. — Les derniers enchères d'Amsterdam se sont fait par 9 °/₀ de baisse le cours du sulfate oscille entre 43 et 45.

Camphre. — Il s'est manifesté récemment une petite reprise qui ne sera certainement que passagère, et nos prévisions du dernier bulletin seront confirmées par un nouveau fléchissement des cours.

Seigle Ergoté. — Le marché est calme, aussi les prix deviennent intéressants; l'Espagnol est offert dans les 3,75 à 4 et le Russe dans les mêmes limites.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-dessous, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — JUIN

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :		
Jaune Calisaya dur	5 50 à	6 »
— — demi-dur	2 » à	2 50
Gris — roulé	1 95 à	2 50
— Java	1 25 à	2 »
— Ceylan	1 25 à	1 75
Loxa vrai	3 75 à	4 75
— cultivé	1 50 à	2 »
Huanuco vrai	2 75 à	3 25
Aloès du Cap	1 » à	1 25
Amadou	5 50 à	6 »
Anis étoilé	1 50 à	2 »
Arrow root	1 50 à	1 75
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à	5 »
— du Pérou	18 » à	20 »
— de Tolu	4 » à	5 »
Benjoin Sumatra	1 » à	5 »
— Siam	2 50 à	4 »
Beurre de cacao	6 » à	7 50
— de muscades	11 » à	13 »
Blanc de baleine	4 50 à	5 »
Bois de gaïac	» 20 à	» 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à	1 10
— de santal citrin	2 25 à	2 50
— de sassafras	1 40 à	1 75
Cachou	1 » à	1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à	6 »
— de Chine	3 25 à	3 75
Cantharides de Russie	9 50 à	10 »
Castoréum	100 » à	190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50	
— jaune —	3 50 à	4 »
Cochenille grise	6 » à	9 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Article	Prix
Colle de poisson de Russie	28 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 3 50
Huile de foie de morue *amb.*	» » 2 25
— — *blonde*	» » 1 45
— — *brune.*	» » 1 25

Article	Prix
Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à » 80
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	9 » à 10 »
Ipéca Rio	15 » à 20 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	2 » à 2 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 50 à 7 50
Manne, *larmes*	4 50 à 5 50
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 75 à 2 »
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	19 » à 21 »

Article	Prix
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 90 à 3 50
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »
Seigle ergoté	4 50 à 5 50
Semen contra	1 50 à 2 »
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »

Herbes :

Article	Prix
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	2 25 à 2 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 15 à 1 50
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	2 50 à 3 »
Menthe, *feuilles*	2 50 à 2 75
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	6 50 à 8 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 25 à 2 50
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Article	Prix
Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	56 » à 60 »
Essence de Mitcham	90 » à 100 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Article	Prix
Acide citrique	2 90 à 3 »
— tartrique	2 90 à 3 »
Benzoate de lithine	20 à 22 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 00 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	19 » à 20 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	40 » à 42 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	7 50 à 10 »

Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	550 » à 600 »
Codéine	415 » à 425 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 60 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude.	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	31 50 à 32 »
Iodoforme	35 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	55 » à 70 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge.	7 75 à 8 »
— — blanc.	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 210 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 20 à 1 35
— *chlorhydrate,* —	1 30 à 1 40
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	69 » à 75 »
Sulfonal	20 » à 22 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

C. Matignon : **Action du mélange oxygène et acide chlorhydrique sur quelques métaux** (14.12.03; **137**, 1051) (1). — Tandis que les métaux de la mine du platine sont sans action sur l'acide chlorhydrique employé seul, il arrive, au contraire, qu'ils sont transformés au chlorures si l'acide est employé en présence de l'oxygène. Le mélange en présence du métal se comporte comme du chlore :

$$2HCl + O = H^2O + 2Cl.$$

Le platine, le palladium, le ruthénium, l'iridium, le rhodium et l'osmium ont ainsi pu, à des températures plus ou moins élevées, quelquefois même à la température ordinaire, être transformés en leurs chlorures respectifs.

Moissan et Binet du Jassonneix : **Recherches sur la densité du chlore** (28.12.03; **137**, 1198). — La détermination de la densité du chlore est difficile à réaliser, parce que la préparation du chlore pur est une opération délicate, et ensuite parce que ce gaz attaque la plupart des métaux et des matières organiques. La dernière densité, donnée par M. Leduc, était de 2,491. M. M. Moissan et Binet du Jassoneix ont refait des expériences variées sur le sujet :

1° Cl gaz, remplissant un vase par déplacement . . . . $d = 2,46666$
2° Cl gaz, liquéfié, puis gazéifié dans un vase vide . . . . . . $d = 2,49$ (moyenne).
3° Cl gaz, liquéfié, dans un vase vide à orifice capillaire . . . . $d = 2,49$ —
4° Cl solidifié, puis gazéifié, dans un vase à orifice capillaire. . $d = 2,49$ —

Les auteurs s'arrêtent au chiffre de 2,49 pour la densité du chlore à 0° sous la pression de 760 millimètres.

Defacqz : **Sur une nouvelle méthode de préparation de quelques fluorures anhydres et cristallisés** (28.12.03; **137**, 1251). — En traitant des sels métalliques halogénés par le fluorure manganeux à une température allant de 800 à 1400°, on peut faire une double décomposition donnant naissance à un fluorure nouveau. Ainsi, le chlorure de calcium donne de la fluorine CaF^2 :

$$MnF^2 + CaCl^2 = MnCl^2 + CaF^2;$$

il en est de même des bromure et iodure de calcium. Mais la réaction précédente n'a lieu que s'il y a un grand excès de la combinaison dont on veut

(1) Les premiers chiffres indiquent la date; les chiffres gras, le tome; les chiffres qui suivent les chiffres gras, la page.

faire le fluorure; sinon, on obtient un fluochlorure ou un mélange de fluorure et de fluochlorure. Exemple :

$$MnF^3 + 2CaCl^2 = CaF^2CaCl^2 + MnCl^2.$$

Ce qui tient à ce que le chlorure de manganèse aux mêmes températures réagit sur le fluorure de calcium pour le transformer en fluochlorure.

P. Lebeau : **Dissociation des carbonates alcalins** (28.12.03; **137**, 1252). — Les carbonates de sodium, de potassium, de rubidium et de césium se dissocient dans le vide au-dessous de 800°. Il se forme du gaz carbonique et un oxyde anhydre volatil, ce qui entraîne une sorte de volatilisation de ces carbonates :

$$CO^3M^2 \rightleftarrows CO^2 + M^2O.$$

Les tensions observées sont faibles; ainsi à 1000°, M. Lebeau a observé pour le sel de Na, une pression de 13 millimètres de mercure, pour celui de K, 12 millimètres; pour celui de Rb, 19 millimètres; pour celui de Cs, 44 millimètres.

P. Sabatier et J. Lenderens : **Préparation directe du cyclohexanol et de la cyclohexanone à partir du phénol** (14.12.03; **137**, 1025). — En appliquant au phénol leur méthode générale d'hydrogénation par le nickel réduit, ces auteurs on fixé l'hydrogène directement sur le phénol.

A 330°, on a la cyclohexanone; à 140°-150°, on a le cyclohexanol :

CH.OH / CH² CH² / CH² CH² / CH² = + H⁶ → COH / CH CH / CH CH / CH → + 2H² = CO / CH² CH² / CH² CH² / CH²

Cyclanol. → Phénol. → Cyclanone.

L. Brunel : **Préparation d'alcool hydro-aromatiques** (28.12.03; **137**, 1268). — En appliquant la méthode d'hydrogénation de M. Sabatier et Senderens, au thymol et au carvacrol, M. Brunel a eu les *hexahydrothymol* et *hexahydrocarvacrol*. L'hydrogénation se fait vers 190°. L'hexahydrothymol est un liquide à odeur de menthe bouillant à 214°; l'hexahydrocarvacrol est un liquide à odeur de thym, bouillant à 218°-219°.

P. Brenans : **Sur un nouveau phénol triiodé** (14.12.03 ; **137**, 1065). — En partant de l'orthonitraniline diiodée 1.4.6.2, M. Brenans a préparé une *nitrobenzine* triiodée 1.3.5.6, puis une *aniline* triiodée 1.3.5.6, enfin le *phénol* triiodé. Ce phénol est en aiguilles prismatiques fusibles à 114°; son éther éthylique fond à 120°, et son éther acétique à 123°.

M. Delépine : **Sur les α-aminonitriles** (28.12.03; **137**, 1257). — Voyez le numéro de décembre 1903 du *Bull, des Sc. Pharmac.*

M. Tiffeneau : **Sur la transformation des α-glycols primaires en aldéhydes correspondantes** (28.12.03; **137**, 1260). — Les α-glycols contenant un phényl, se transforment sous l'influence de l'acide sulfurique au quart en aldéhydes par perte d'une molécule d'eau. Ainsi, le méthylphénylglycol donne l'aldé-

hyde hydratropique. M. Tiffeneau attribue cette transformation à la formation intermédiaire d'un alcool vinylique (non saturé) qui se transpose en la forme stable aldéhyde. Exemple :

$$C^6H^5-C\begin{cases}CH^3\\OH\\CH^2OH\end{cases} = H^2O + C^6H^5-C\begin{cases}CH^2\\ \| \\ CH.OH\end{cases} = H^2O + C^6H^5-CH\begin{cases}CH^3\\CHO\end{cases}$$

Méthylphénylglycol. — Méthylphényléthénol. — Ald. phénylpropionique. Ald. hydratropique.

M. D.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS

Séance du vendredi 8 *Janvier* 1904.

1° *Attribution des prix. — Le prix de Chimie organique* fondé par M. Herran a été décerné à M. Tiffeneau.

Le prix Leblanc a été décerné à M. Hollard.

Le prix Pillet n'a pas été décerné.

2° *Elections. — Président* : M. Haller.

Vice-Présidents : MM. A. Gautier et l'abbé Hamonet.

Secrétaire général : M. Béhal.

Secrétaires : MM. Bertrand et Hébert.

Trésorier : M. Petit.

Renouvellement de cinq membres du Conseil : MM. Auger, Simon, Lauth, Frundler et Hanriot.

M. D.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Séance du 6 *Janvier* 1904.

M. Choay, secrétaire annuel, donne lecture du compte rendu des travaux de l'année 1903. Après avoir entendu les rapports de M. Bougault et de M. E. Thibault sur les concours pour les prix de thèses, la Société décerne les récompenses suivantes : une médaile d'or à M. Lerat pour sa thèse *Méthode générale de préparation des éthers oxydes phénoliques, symétriques et dissymétriques* ; une médaille d'argent à M. Hébert pour son *étude des préparations officinales des Loganiacées* ; une médaille d'argent à M. Chauvel pour ses *recherches sur la famille des oxalidées* ; une médaille d'argent à M. Liénard pour son *étude des hydrates de carbone de réserve de quelques graines de palmiers*; une mention honorable à M. Guillaumin pour son *étude des plombates et des plombates de plomb* ; une mention honorable, à M. Weill pour ses *recherches histologiques sur la feuille de Hypéricacées.*

Il est procédé à l'installation du nouveau bureau ainsi composé pour l'année 1904 : Président, M. Landrin ; vice-président, M. Béhal ; secrétaire général, M. Bourquelot ; secrétaire annuel, M. Lépinois.

M. Desmoulière a recherché l'acide salicylique dans plusieurs plantes de la famille des violacées ainsi que dans le souci, les cerises, les merises. Les essais auxquels l'auteur s'est livré, sur la pensée sauvage fraiche, semblent établir qu'il existe dans cette plante un glucoside rappelant la gaulthérine, en même temps qu'un ferment soluble analogue à la gauthérase.

M. Tardy a étudié une essence de boldo préparée par lui ; il a trouvé : 1° un carbure terpénique bivalent, dextrogyre, bouillant à 155°-160° ; 2° un carbure terpénique tétravalent lévogyre, bouillant à 175°-177°; 4° du terpilénol inactif bouillant à 215°-220° ; 4° de l'aldéhyde cuminique, bouillant à 225° ; 5° un phénol $C^{10} H^{12} O^{2}$ bouillant à 245-250° qu'il suppose être de l'eugénol ; 6° une petite quantité d'acide acétique probablement unie au terpilénol dans l'essence; 7° un sesquiterpène gauche, résultant vraisemblablement de la polymérisation des terpènes ci-dessus. E. C.

QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL

DEMANDES

40. — Quelle est la technique à suivre pour rechercher à l'aide de la fluorescéine les infiltrations qui peuvent se produire dans un puits, par exemple, ou une nappe d'eau souterraine.

41. — Quel est le mode de préparation le plus pratique de l'huile biiodurée *fixe*, à 1 centigramme par centimètre cube ou autres titres usuels?

42. — L'appareil producteur d'oxygène Raoul Neveu, fonctionne-t-il régulièrement et donne-t-il de bons résultats?

43. — Lorsque dans une commune, il existe deux ou plusieurs pharmaciens, la fourniture des médicaments aux indigents du Bureau de Bienfaisance municipal peut-elle être faite par tous les pharmaciens de la commune, ou doit-elle être réservée à un pharmacien désigné par la municipalité, et, dans ce dernier cas, en vertu de quel arrêt?

RÉPONSES

23. — La coloration bleue ou plutôt verdâtre qui se produit quand on mélange du sirop de codéine et du sirop de baume de tolu provient de l'action de la codéine agissant comme alcali sur le sirop de tolu, ainsi que nous le rappelions récemment (Répertoire de pharmacie 1903 p. 199). Le même phénomène se produit également sous l'influence d'une solution de potasse, de l'eau de chaux, etc. Cette réaction s'observe aussi bien avec les sirops de tolu obtenus en partant de la précipitation de la teinture qu'avec ceux préparés au moyen d'un digesté, selon le Codex (V. *Journ. Pharm. et Chim.* (6) t. XVII p. 367).

La coloration jaune qu'on observe en mélant une solution d'iodure de potassium avec du sirop de tolu avait été aussi primitivement attribuée à l'action du carbonate de potasse que contient l'iodure commercial. Nous avons montré que cette coloration diffère de celle obtenue avec les alcalis; elle est due à la mise en liberté d'iode, que l'on peut mettre facilement en évidence au moyen de l'empois d'amidon récent. De très nombreuses expériences effectuées à l'occasion d'un travail d'ensemble sur le sirop de baume de tolu, il semble résulter que cette réaction est moins générale que nous ne l'indiquions et mérite quelques observations spéciales. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet. A. A. et J. C.

31. — Depuis plus d'un an, je me sers du bec Barthel à l'alcool (bec Bunsen à alcool). J'en suis très satisfait. On peut régler ce bec comme un Bunsen ordinaire. La dépense n'est pas très élevée; de plus ce bec donne une chaleur au moins égale à 5 Bunsen ordinaires. J'ai également le bec Barthel petit modèle, dont le fonctionnement est tout aussi bon.

A. C. (Paris).

36. — Dans le cas d'élimination de la créatinine par les sels de mercure, en vue du dosage du sucre dans une urine, avec le procédé au nitrate mercurique indiqué par G. Patein et Dufour (*J. de Ph. et Ch.* 1899, I-273 et 1899-II. 433, Eury, 1900, I. 280) j'ai obtenu des réductions très nettes avec la liqueur de Fehling même avec de petites quantités de glucose alors que tous les autres procédés de défécation avaient été impuissants.

L. P. (Lyon).

38. — Beaucoup de pharmaciens possèdent une formule spéciale pour la préparation du sirop d'écorces d'oranges amères.

En voici une qui est de préparation pratique et qui donne un sirop supérieur à celui du Codex.

Extrait sec soluble	5	grammes.
Sucre cristallisé	15	—
Teinture d'écorces d'oranges amères	40	—

4 grammes pour 100 grammes de sirop.

G. D.

38. — Sirop d'écorces d'oranges amères :

Zestes secs d'oranges amères	98	grammes.
Alcool à 60 degrés	90	—
Eau	910	—
Sucre blanc	Q. s.	

Concassez les zestes, et faites-les macérer cinq jours dans le mélange d'eau et d'alcool.

Passez, exprimez, filtrez et par 100 grammes de liquide obtenu, ajoutez 180 grammes de sucre. Faites fondre au B. M. couvert.

(*Manuel de pharmacie pratique*, par L. Dufour. Alcan, éditeur.)

39. — Comment doit-on exécuter l'ordonnance suivante :

Glycérophosphate de soude	5	gr.
Glycérophosphate de chaux	5	—
Teinture de Noix de Kola	5	—
Teinture de Coca	5	—
Sirop d'écorces d'oranges amères	250	—

La formule ci-dessus présente plusieurs incompatibilités : d'une part le mélange de teintures de Kola et de Coca se trouble; d'autre part les solutions de glycérophosphates sont précipitées par l'alcool et précipitent les teintures, de sorte que la préparation présente un aspect fort désagréable.

On peut opérer en délayant les glycérophosphates dans quelques centimètres cubes d'eau, additionnant d'une quantité suffisante d'acide glycérophosphorique ou d'acide lactique pour obtenir une solution complète, et ajoutant cette liqueur au mélange de sirop et de teintures effectué préalablement.

Mais ce procédé, bien que donnant une préparation limpide, nécessite l'emploi d'une trop grande quantité d'acides; de plus, la proportion d'eau qu'on est obligé d'ajouter, dilue la préparation et modifie le titre du médicament.

Dès lors, le moyen le plus pratique consiste à substituer au glycérophosphate de chaux neutre en poudre, le glycérophosphate de chaux acide qui se présente à l'état liquide et possède des caractères de solubilité parfaite.

Nous conseillons donc de « mélanger séparément les teintures de Kola, puis de Coca, au sirop d'écorces d'oranges amères et d'ajouter à ce mélange le glycérophosphate de soude et le glycérophosphate acide de chaux ».

On obtient ainsi une préparation limpide et correspondant à la prescription médicale. A. A. et J. C.

39. — Pour préparer une telle ordonnance, j'emploie le glycérophosphate de chaux à 50 p. 100 que l'on trouve dans le commerce et qui est très soluble dans les vins et les sirops. On pourrait également, je crois, employer le glycérophosphate de chaux acide qui est sirupeux et également très soluble.

E. D.

CENTENAIRE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

L'École supérieure de Pharmacie de Paris vient d'atteindre sa centième année d'existence. A cette occasion, les professeurs de l'École ont pris l'initiative de la publication d'un ouvrage destiné à rappeler les différentes phases du développement des études pharmaceutiques, à montrer la part importante prise par leurs devanciers dans l'évolution de la science, et à perpétuer le souvenir des nombreux savants qui ont illustré la profession.

Cet ouvrage *in-quarto, édité avec luxe*, comprendra l'histoire des différentes chaires de l'École, ainsi que les bibliographies de leurs titulaires successifs. Orné d'une centaine d'illustrations, et notamment des portraits des professeurs titulaires depuis 1803, le volume sera précédé d'un aperçu historique sur les origines et le développement de l'École de Paris. Cet aperçu sera rédigé par M. le professeur Guignard, membre de l'Institut, directeur actuel de l'École.

Une semblable publication comporte des frais très élevés. Le Conseil de l'École a décidé d'ouvrir une souscription susceptible d'assurer l'exécution matérielle et le succès de cette œuvre documentaire destinée à honorer la profession. Nul doute que les pharmaciens français n'aient à cœur d'y participer.

Les *noms des souscripteurs seront réunis* en une liste placée en tête du volume.

Le prix de souscription est fixé à *dix francs*, et la liste de souscription sera définitivement close le 15 mars 1904. Après ce délai, le prix de l'ouvrage sera porté à quinze francs. Sur la demande des souscripteurs, il sera tiré un certain nombre d'exemplaires spéciaux numérotés : les uns sur papier Hollande au prix de 25 à 30 francs, les autres sur papier Japon au prix de 50 à 60 francs.

N. B. — On peut adresser les souscriptions à M. le docteur Dorveaux, Bibliothécaire de l'École de Pharmacie, *avenue de l'Observatoire*, 4, Paris VIe. et chez les éditeurs MM. A Joanin et Cie, 24, *rue de Condé*, Paris, VIe.

Le volume sera distribué en mai 1904, et les souscripteurs qui désirent le recevoir à domicile sont priés d'ajouter un franc au montant de leur souscription.

Souscription

Le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* recevra avec plaisir les souscriptions de ses abonnés et publiera leurs noms dans les numéros qui vont suivre.

Adresser le montant des souscriptions à M. l'*Administrateur du Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 24 rue de Condé, Paris, VIe.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Ed. Defacqz : **Sur les fluochlorures, les fluobromures, les fluoiodures des métaux alcalino-terreux** (25, 1, 04, **138**, 197). — En faisant réagir vers 1000°, pendant deux heures environ, le fluorure manganeux (10 p.) sur le chlorure de baryum (40 p.) on obtient, après avoir concassé la masse et l'avoir lavée à l'eau, puis à l'alcool à 95° à plusieurs reprises, un produit cristallisé, blanc, de formule BaF^2, $BaCl^2$. En opérant avec les bromure et iodure de baryum, on obtient de même BaF^2, $BaBr^2$ et BaF^2, BaI^2.

Ce sont des corps insolubles et indécomposables par l'alcool à froid; l'eau froide ne les décompose pas instantanément; mais à la longue à froid et rapidement à chaud, l'eau les dissocie en les composants fluorure et sel halogéné de baryum.

Les combinaisons calciques et strontiques se préparent semblablement et ont des propriétés analogues. Leur formation s'exprime par l'équation :

$$MnF^2 + 2 \times y^2 = xF^2, xy^2 + Mny^2.$$

H. Moissan : **Action du carbone sur la chaux vive à la température de fusion du platine** (1, 2, 04; **138**, 243). — En chauffant dans un tube de silice pendant 10 minutes, à la température de fusion du platine, un mélange intime et en poudre très fine de chaux vive et de charbon de sucre, il ne se forme pas trace de carbure de calcium. L'auteur a constaté que le point de solidification du carbure de calcium est supérieur au point de fusion du platine.

Th. Moureaux : **Sur la valeur absolue des éléments magnétiques au 1er janvier 1904** (4, 1, 04; **138**, 40). — Au Val-Joyeux (Villepreux, Seine-et-Oise) on a observé au 1er janvier 1904, les éléments suivants :

Déclinaison occidentale	15°2'19
Inclinaison	64°54'9
Force totale	0,46423

G. David : **Sur la stabilité de la direction d'aimantation dans quelques roches volcaniques** (4, 1, 04; **138**, 41). — L'auteur ayant établi que les roches volcaniques possèdent une aimantation rémanente stable qui est vraisemblablement celle qu'avait le champ terrestre lors de leur solidification, a recherché quelle était la direction d'aimantation des roches provenant d'un temple gallo-romain (dédié à Mercure) construit au sommet du Puy-de-Dôme, il y a presque deux mille ans. De l'étude de ces roches, il résulte qu'elles ont conservé leur direction d'aimantation primitive et qu'elles proviennent sans doute d'une même carrière, car elles possèdent la même inclinaison et le même moment magnétique (sous le même volume, taillé dans les mêmes directions).

A. Hollard : **Influence de la nature physique de l'anode sur la constitution du peroxyde de plomb électrolytique** (18, 1, 04; **138**, 142). — Voyez au compte rendu de la *Société chimique*, dans ce numéro.

M. Baubigny et G. Chavanne : **Nouveau procédé de dosage des éléments halogènes dans les corps organiques : cas du chlore et du brome** (11, 1,4, **138**, 85), — Les auteurs donnent la description d'un appareil pour réaliser ces dosages qui s'effectuenten oxydant la matière par le mélange sulfochromique. Cet appareil tout en verre, consiste essentiellement en un ballon rodé dans le col duquel s'engage un bouchon creux relié à un système de barboteurs type Liebig. Ceux-ci contiennent la matière absorbante des halogènes, dans la circonstance, une solution de sulfite alcalin. Les résultats obtenus ne laissent rien à désirer.

L. Déourdeaux : **Titrage des manganèses** (11, 1,04 ; **138**, 88). — Voyez notre *Bulletin*, dans ce tome, p. 29.

Ibid : **Dosage des chlorates, bromates et iodates** (18, 1,04; **138**, 147). — Voyez notre *Bulletin*, p. 32 de ce tome.

Béhal et Sommelet : **Sur une méthode de synthèse des aldéhydes** (11, 1,04 ; **138**, 89). — Cette méthode permet d'obtenir les aldéhydes des types.

$$\begin{matrix}R\\R\end{matrix}\!\!>CH-CHO \quad \text{et} \quad \begin{matrix}R\\R'\end{matrix}\!\!>CH-CHO.$$

A cet effet, on part des éthers de glycols du type

$$\begin{matrix}R\\R\end{matrix}\!\!>C.OH-CH^2.OC^2H^5 \quad \text{et} \quad \begin{matrix}R\\R'\end{matrix}\!\!>C.OH-CH^2.OC^2H^5$$

et on les traite par l'acide oxalique sec à 110-111° au bain d'huile. Il y a perte d'eau, puis saponification de l'éther vinylique formé; celui-ci est la forme tautomère de l'aldéhyde en laquelle il se transforme. Exemple :

$$(C^2H^5)^2=C.OH-CH^2.OC^2H^5 \rightarrow (C^2H^5)^2=C=CH.OC^2H^5$$
$$\rightarrow (C^2H^5)^2=C=CH.OH \rightarrow (C^2H^5)^2=CH-CHO.$$

Diéthylacétaldéhyde.

Les éthers des glycols en question sont eux-mêmes préparés en faisant réagir sur l'éthoxyacétate d'éthyle $C^2H^5.CO^2.CH^2.OC^2H^5$ et sur les cétones $R-CO-CH^2OC^2H^5$ des dérivés organomagnésiens appropriés. MM. Béhal et Sommelet ont décrit un grand nombre de dérivés utilisés pour ces réactions, ou produits par elles.

Bodroux : **Synthèse d'aldéhydes aromatiques** (11, 1.04; **138**, 92). — En faisant réagir l'orthoformiate d'éthyle sur les dérivés organo-magnésiens aromatiques, M. Bodroux a obtenu des aldéhydes aromatiques après traitement du produit de la réaction par les acides étendus (1). Dans la première phase, il se fait un acétaldiéthylique que l'acide étendu saponifié dans la deuxième phase, Exemple :

$$C^6H^5.Mg.Br + C^2H^5O-CH\begin{matrix}OC^2H^5\\OC^2H^5\end{matrix} = C^6H^5-CH\begin{matrix}OC^2H^5\\OC^2H^5\end{matrix} + Mg\begin{matrix}OC^2H^5\\Br\end{matrix}$$

Bromure de phényl magnésium. — Orthoformiate d'éthyle. — Acétal benzylique.

$$C^6H^5.CH\begin{matrix}OC^2H^5\\OC^2H^5\end{matrix} + H^2O = C^6H^5CHO + 2\,C^2H^5.OH.$$

Ald. benzoïque. — Alcool.

(1) Pour les réactions avec les réactifs organomagnésiens dont il est question ici et dans l'article précédent, consulter la revue de M. Valeur : *Les composés organomagnésiens* parue daus notre *Bulletin*, t. V, novembre 1902, p. 348.

Béhal : **Sur un isomère du bornéol, l'alcool campholénique et quelques dérivés campholéniques** (1, 2,04; **138**, 280).

Voyez aux comptes rendus de la *Société chimique* et de la *Société de Pharmacie* dans ce numéro.

L. Bouveault et G. Blanc : **Préparation des alcools primaires au moyen des amides correspondantes** (18, 1,04; **138**, 148). — La réduction des amides, effectuée par M. Guerbet, au moyen du sodium dans l'alcool amylique, avait fourni des amines à ce savant. En faisant cette réduction au moyen du sodium et de l'alcool éthylique, MM. Bouveault et Blanc ont obtenu, à partir des amides caproïque, pélargonique et phénylacétique, principalement, les alcools correspondants, mais avec un rendement inférieur à celui qu'on observe en réduisant les éthers. La réaction est :

$$R.CO.AzH^2 + 4Na + 4C^2H^5.OH = RCH^2.OH + 4Na.OC^2H^5 + AzH^3.$$

V. Grignard : **Nouveau procédé de synthèses d'alcools tertiaires au moyen des combinaisons organomagnésiennes** (18, 1,04; **138**, 152). — Le procédé consiste à faire réagir CO^2 sur un organomagnésien (I) ; puis un organomagnésien identique au premier ou différent de lui sur le composé formé dans la première réaction (II); enfin, on décompose le produit par l'eau. L'auteur exprime les réactions par les schémas.

$$\text{(I)}\quad R.Mg.X + CO^2 = R.CO.OMgX$$

$$\text{(II)}\quad R.CO.OMgX + R'Mg.X = \begin{matrix} R \\ R' \end{matrix}\!\!>C<\!\!\begin{matrix} OMgX \\ OMgX \end{matrix}$$

$$\begin{matrix} R \\ R' \end{matrix}\!\!>C<\!\!\begin{matrix} OMgX \\ OMgX \end{matrix} + R'MgX = \begin{matrix} R \\ R' \end{matrix}\!\!>C<\!\!\begin{matrix} OMgX \\ R' \end{matrix} + O(MgX)^2$$

$$\text{(III)}\quad \begin{matrix} R \\ (R')^2 \end{matrix}\!\!>C.OMgX + H^2O = \begin{matrix} R \\ (R')^2 \end{matrix}\!\!>C.OH + HO.Mg.X.$$

M. Berthelot : **Recherches sur l'émission de la vapeur d'eau par les plantes et sur leur dessiccation spontanée** (4, 1, 04; **138**, 16). — Les recherches ont porté sur des *Festuca*. Il en ressort que la déperdition de l'eau et la dessiccation spontanée, à la température ordinaire, s'accomplissent en quelques jours et tendent vers une limite, suivant une loi de proportionnalité au poids de l'eau éliminable qui demeure à chaque instant dans la plante. L'eau éliminable ne constitue pas la totalité de l'eau contenue dans la plante ; il reste dans celle-ci une fraction d'eau qui ne part qu'à une température plus élevée (100-110°) ; comme si la plante contenait l'eau sous deux états différents.

M. Pottevin : **Synthèse bio-chimique de l'oléine et de quelques éthers** (8, 2, 04 ; **138**, 378). — En mettant en contact à 36° en présence de 1 p. 100 de tissu pancréatique, de la monooléine dissoute dans quinze fois son poids d'acide oléique, on constate que l'acidité diminue journellement ; il se fait de la *trioléine*. On peut dans ces expériences remplacer la monooléine par des alcools : méthylique, éthylique, isoamylique, et constater *l'étherification* de l'acide oléique. Par exemple, après vingt-trois jours, un mélange équimoléculaire d'alcool isoamylique et d'acide oléique additionné de 1 p. 100 de tissu pancréatique, se trouve éthérifié à 80 p. 100 ; tandis qu'un échantillon témoin placé dans les mêmes conditions, avec cette différence que le tissu organique a été chauffé à 100° sous l'alcool amylique, n'accuse qu'une éthérification

de 5,2 p. 100 On peut aussi éthérifier d'autres acides, comme l'acide stéarique et les termes inférieurs.

Le tissu pancréatique utilisé dans ces recherches se prépare en *déshydratant* et dégraissant par un traitement à l'alcool et à l'éther du pancréas de porc finement haché.

Si l'on met les éthers obtenus, au contact du tissu pancréatique en présence *d'un excès d'eau*, ils sont saponifiés.

Les expériences de M. Pottevin prouvent que lorsqu'on n'opère plus en solution aqueuse, la mise en œuvre des diastases du pancréas constitue un procédé d'*éthérification* qui, dans quelques cas, n'est pas inférieur aux procédés chimiques pour le taux élevé des rendements et la facilité d'exécution. M. D.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

Séance du 5 décembre 1903.

A. M. Bloch. — **Traitement des plaies par l'exposition à la lumière du jour.** — La lumière active la cicatrisation des plaies. Les plaies recouvertes d'une lame de verre blanc guérissent plus rapidement que les plaies recouvertes d'une lame de verre rouge.

Widal et Javal. — **Les variations de la perméabilité du rein pour le chlorure de sodium au cours du mal de Bright.** — L'imperméabilité du rein pour le chlorure de sodium est variable avec les sujets et chez un même individu avec les différentes périodes de la maladie. En déterminant le degré d'imperméabilité rénale pour le NaCl ou, dans la pratique, en pesant tous les jours le brightique œdématié, on pourra apprécier si la ration de chlorure de sodium se tient bien au-dessous de la limite de perméabilité et, suivant les cas, diminuer la sévérité du régime hypochloruré ou, au contraire, prescrire une cure de déchloruration.

Abelous et Aloy. — **Sur la présence dans l'organisme animal d'une diastase à la fois oxydante et réductrice. Sur la nature des réductions opérées par la diastase oxydo-réductrice de l'organisme.** — Il existe dans l'organisme une diastase capable d'oxyder l'aldéhyde salicylique et une autre capable de réduire les nitrates en nitrites. Les auteurs pensent que ces deux actions sont dues à un même ferment qui serait ainsi *oxydo-réducteur*. La réduction des combinaisons oxygénées par la diastase oxydo-réductrice se ferait par hydrogénation.

Battelli et Mioni. — **Pouvoir vaso-constricteur des sérums sanguins hétérogènes.** — Le sérum de bœuf possède une sensibilisatrice et une alexine qui, réunies, provoquent une constriction extrêmement violente des vaisseaux de cobaye. Le sérum de cheval possède l'alexine, mais il est dépourvu de la sensibilisatrice agissant sur les vaisseaux de cobaye, ou n'en contient qu'une très faible quantité.

Brumpt et Wurtz. — **Agglutination du Trypanosoma Castellanii Kruse, parasite de la maladie du sommeil.** — Les auteurs présentent à la Société des Trypanosomes du sommeil agglutinés sous diverses influences.

Charles Garnier. — **Sur la teneur en lipase de divers liquides pathologiques chez l'homme.** — L'auteur a déterminé le pouvoir lipasique de liquides pleuraux variés, de liquides d'ascites, de liquides d'hydrocèle, de sérosités de

phlyctènes spontanées ou consécutives à la vésication par CH^3I. La teneur en lipase des sérosités pathologiques varie avec l'activité lipasique du sérum sanguin, dans des limites d'ailleurs assez larges.

LE DANTEC. — **Nouveau procédé pour la recherche des parasites du sang en général et des hématozoaires du paludisme en particulier.**

Séance du 12 décembre 1903.

JULES VILLARD. — **Contribution à l'étude des chlorophylles animales.** — La chlorophylle existe dans les téguments de certains insectes conjointement avec un principe tannique. Elle est d'origine végétale puisqu'elle fait défaut dans les téguments des insectes carnassiers. Elle est surajoutée au pigment et n'a pas un rôle prépondérant dans la coloration verte de certains insectes.

CHARLES GARNIER. — **Lipase dans les cultures de quelques espèces d'Aspergillus.** — L'auteur caractérise la lipase dans les liquides de culture d'Aspergillus fumigatus, A. flavus, A. Glaucus.

A. CHASSEVANT et M. GARNIER. — **Toxicité de quelques dérivés hydroxylés du benzène.** — La toxicité du dérivé monosubstitué (acide phénique) est supérieure à celle du benzène. Les trois dérivés bisubstitués (pyrocatéchine, résorcine hydroquinone) ont une toxicité moléculaire supérieure à celle de l'acide phénique; les trisubstitués (acide pyrogallique, phloroglucine) ont une toxicité trois ou quatre fois moindre. Tous ces dérivés sont convulsivants.

A. GILBERT, M. HERSCHER et S. POSTERNAK. — **Sur un procédé de dosage de la bilirubine dans le sérum sanguin.** — Dans un sérum artificiel traité par l'acide nitrique nitreux, l'apparition de l'anneau bleu (réaction de Gmelin limite) correspond à une concentration de la bilirubine précédemment évaluée par les auteurs à 1/40.000. Dans un sérum très riche en pigments biliaires une dilution progressive atténue l'intensité de la réaction de Gmelin. Quand par une dilution suffisante on atteint la réaction limite, il est permis de supposer que la teneur en bilirubine est alors de 1/40.000. En connaissant le taux de la dilution il est facile de calculer la quantité de bilirubine contenue dans le sérum initial.

ANDRÉ GOUIN et P. ANDOUARD. — **De la réaction de l'urine des bovidés.** — Contrairement à l'opinion courante, l'urine des bovidés, avant tout contact avec le sol, serait invariablement à peu près neutre.

MAVROJANNIS. — **Sur la nature des diastases microbiennes liquéfiant la gélatine.** — Il existe au moins deux sortes de diastases liquéfiantes : les unes décomposant la gélatine en donnant lieu à des gélatoses, les autres poussent la décomposition jusqu'à la fermentation de gélatine peptonée et peut-être au delà. Le formol peut nous renseigner sur la nature des produits formés car il gélifie les solutions de gélatoses et reste sans action sur les solutions de gélatine-peptone.

Séance du 19 décembre 1903.

WIDAL et JAVAL. — **La dissociation de la perméabilité rénale pour le chlorure de sodium et l'urée dans le mal de Bright.** — La perméabilité du rein pour le chlorure de sodium est nettement dissociée de sa perméabilité pour l'urée. Ainsi chez certains sujets arrivés à la période terminale du mal de Bright, alors que l'imperméabilité pour le NaCl est devenue presque absolu, on voit jusqu'au jour de la mort la perméabilité à l'urée conservée dans des proportions très considérables.


HÉMAGÈNE
TAILLEUR
Maladies des Femmes
(Douleurs, Irrégularités des Menstrues)
PRIX 2F25

P. Vanstfurberghe. — **Procédé de conservation du virus rabique à l'état sec.** — Si l'on dessèche très rapidement dans le vide sulfurique à l'obscurité, une bouillie de cerveau rabique étalée en couche très mince, le produit obtenu est capable de donner la maladie aux lapins dans le même délai que le cerveau frais.

Guglielminetti. — **Présentation d'un appareil à inhalation d'oxygène.** — Le but de l'appareil est : 1° de faire respirer directement l'oxygène du tube à compression grâce à un détendeur de précision ce qui permet d'avoir beaucoup d'oxygène dans un petit tube et de supprimer l'emploi du ballonnet en caoutchouc; — 2° de faire respirer le gaz par un masque muni d'une valve d'expiration de sorte que tout l'oxygène est entièrement aspiré par le malade. Le même appareil peut servir pour l'inhalation de différents médicaments et notamment pour la chloroformisation. Il pourra rendre service aux pompiers et scaphandriers.

Georges Bohn. — **A propos de l'action toxique de l'émanation du radium.** — Des Daphènes, des Avelles, des Fourmis noires ou rousses meurent en quelques heures sous l'influence de l'émanation d'un tube de bromure de radium. Des Daphènes, des Fourmis meurent en un temps beaucoup plus court quand on les introduit dans une ampoule de verre ayant communiqué par un tube étroit avec une enceinte contenant du radium.

Aug. Charpentier. — **Les rayons n et leur rôle physiologique.** — L'organisme est une source de rayons de Blondlat : les tissus qui en émettent le plus sont le tissu musculaire et surtout le tissu nerveux.

Séance du 26 décembre 1903.

G. Bohn. — **Des rayons N considérés comme facteur étiologique.**

Jean Ch. Roux et A. Laboulais. — **Note sur un procédé permettant de calculer la rapidité d'évacuation de l'estomac et d'apprécier l'abondance de la sécrétion gastrique.**

Séance du 9 janvier 1904.

Léon Meunier. — **Nouvelle méthode permettant l'étude de la motricité stomacale et le dosage des éléments du suc gastrique.**

Capitan. — **Un cas d'urémie grave guérie par l'extrait de rein en injections sous-cutanées.**

Malfitano. — **Tubes de Mette d'albumine et de gélatine gradués et stériles.**

Maurice Breton. — **Sur le rôle kinasique des microbes normaux de l'intestin, particulièrement chez l'enfant.** — Parmi les microbes dont le pouvoir kinasique est le plus considérable l'auteur cite Bacillus lactis aerogenes, le microbe peptonisant de Flügge (n° 7), le coli-bacille.

Ch. Porcher. — **Sur la réaction de l'urine de vache.** — Cette urine est alcaline au tournesol, à la phtaléine, à l'hélianthine, avec le campêche, avec la cochenille. Cette observation infirme les données de MM. Goin et Andouard sur le même sujet.

Remlinger. — **Absorptiondu virus rabique par la muqueuse pituitaire.** — L'auteur a conféré la rage à des lapins jeunes et adultes en laissant tomber dans les fosses nasales de ces animaux une émulsion de virus rabique. La pituitaire saine est donc capable d'absorber ce virus.

Remlinger. — **Rage expérimentale de la souris et du rat** — Le rat et la

souris sont très réceptifs vis-à-vis de la rage. Il y a lieu de faire suivre le traitement pastorien aux personnes mordues par ces animaux quand le diagnostic de rage ne peut pas être écarté par la survie des animaux.

M. JAVILLIER.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

DE NITTIS : **Modes d'administration du glycogène** (5. 1.04; II. 40).

VILLEMIN : **Traitement des ostéo-arthrites tuberculeuses du genou par l'association combinée de la méthode sclérogène et des injections intra-articulaires.** — Après évacuation de l'épanchement intra-articulaire par une fonction faite à l'aide d'un trocart, le Dr Villemin injecte et abandonne dans l'article une vingtaine de grammes de solution d'iodoforme dans l'huile (iodoforme 10, éther 40, huile d'amandes douces 80, créosote 2). Quelques jours après, lorsque le véhicule médicamenteux a presque totalement disparu, il a recours à la méthode sclérogène du Dr Lannelongue au moyen d'une solution de chlorure de zinc à 1/10, injectée par goutte (40, 50, jusqu'à 80, suivant l'âge des sujets) dans la zone la plus voisine des fongosités. (19.1.04; LI. 59).

ED. D.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS

Séance du 22 janvier 1904.

M. MOISSAN présente de nouvelles recherches sur l'augmentation de volume de la fonte au moment où elle passe de l'état liquide à l'état solide. Il rappelle les nombreux travaux publiés sur ce sujet, et présente à la Société les échantillons de quelques-unes de ses expériences.

M. BÉHAL a obtenu en hydrogénant, par la méthode de MM. BOUVEAULT et BLANC, la campholénolactone, le glycol saturé correspondant fusil à 145°. Traité par l'acide sulfurique étendu, il donne le même oxyde que l'alcool campholénique; la déhydrocampholénolactone et le cétocampholénate d'éthyle, hydrogénés dans les mêmes conditions, fournissen le même glycol, ce qui permet d'en établir la constitution.

M. HOLLARD a trouvé que le peroxyde de plomb électrolytique déposé sur une anode de platine *dépoli* au jet de sable avait une constitution différente de celle du peroxyde de plomb séparé sur platine *platiné*. Tandis que le peroxyde de plomb déposé sur platine platiné contient une quantité de *superoxydes* variable avec la concentration du bain en plomb, et d'autant plus grande que cette concentration est plus petite, *le peroxyde de plomb déposé sur platine dépoli contient une quantité de superoxyde constante quelle que soit la concentration du bain en plomb. Son facteur analytique est* 0,853, tandis qu'il serait 0,866 si le peroxyde était constitué exclusivement par PbO^2.

M. HOLLARD a trouvé, d'autre part, que le peroxyde de manganèse électrolytique contient une forte proportion de superoxyde. Le poids du peroxyde déposé diminue constamment quand on chauffe celui-ci de 100 à 200°; à 200° il correspond encore à la constitution Mn^2O^3.

La constitution de ce peroxyde de manganèse est indépendante de la nature physique du platine.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Séance du 3 février 1904.

A. Béhal : **Sur un isomère du bornéol.** — M. Béhal a obtenu le campholénol, isomère du bornéol, en hydrogénant le campholénate d'éthyle inactif par la méthode de MM. Bouveault et Blanc. Il a préparé et étudié les propriétés des éthers formique, acétique et butyrique de ce corps. L'action de l'acide sulfurique sur le campholénol lui a fourni un isomère de l'eucalyptol. Par hydrogénation de la campholénolactone il a également obtenu un glycol fusible à 145°, isomère le la terpine, transformable par l'acide sulfurique étendu et à chaud en un oxyde identique à celui qui provient de l'alcool campholénique. L'hydrogénation de la didéhydrocampholénolactone et du cétocampholénate d'éthyle conduisant au même glycol, il devient possible d'établir la reconstitution de ces deux composés. M. Béhal fait remarquer que c'est la première fois qu'on transforme en glycol une lactone à fonction simple. Pour les lactones à fonction complexe, par exemple de la série des sucres, la réduction mène facilement, comme l'a montré P. Fischer, soit à l'aldéhyde-alcool, soit au glycol correspondant.

Léger : **Sur la coloration verte des solutions de quinine par l'eau bromée et l'ammoniaque.** — L'auteur a remarqué que, dans certaines conditions de dilution, la teinte verte peut faire place à une teinte rouge-groseille. Celle-ci passe au vert par addition d'une trace de bisulfite de soude, de même que la coloration verte peut passer au rouge-violet sale par addition de quelques gouttes d'eau bromée.

Gley et Richaud : **Sur la stérilisation de la gelatine.** — Ayant remarqué qu'une température supérieure à 100° provoque, dans les solutions de gélatine la formation de particules solides en suspension, ces auteurs précisent les conditions de stérilisation du *soluté salin de gélatine* ou *sérum gélatiné*. Ils conseillent un premier chauffage d'un quart d'heure à 120° degrés à l'autoclave, puis une filtration suivie de la répartition du liquide filtré en flacons ou ampoules de capacités convenables; enfin une seconde stérilisation de 10 minutes à 120°.

S. Warin : **Sur le dosage des cinchotannates dans le quinquina liquide de** Vrij. — Cette note a pour objet d'établir que la méthode de dosage des cinchotannates, donnée par la pharmacopée néerlandaise, ne fournit pas de résultats satisfaisants. L'auteur en conclut que le dosage des alcaloïdes est encore le moyen le plus sûr d'apprécier la valeur des écorces de quinquina.

E. C.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

R. Boulouch : **Production à froid des sulfures de phosphore** (8/2, 04; **138**, 363). — En faisant réagir du soufre sur du sulfure de phosphore P^4S^3 en solution sulfo-carbonique en présence d'un peu d'*iode* et exposant la solution à une vive lumière, il se dépose au bout d'un ou deux jours des cristaux de composition P^4S^5.

E. Dervin : **Observations sur le mémoire précédent** (8/2, 04; **138** 362). — L'auteur rappelle qu'en chauffant ou insolant une solution sulfo-carbonique (sans iode) il avait obtenu P^3S^6 et P^8S^{11}.

A. Granger : **Sur un arséniure de cadmium** (29/2, 04; **138**, 574). — En faisant passer des vapeurs d'arsenic sur du cadmium, on forme un arséniure cristallisé en octaèdres, de couleur rougeâtre, de formule Cd^3As^2 D 150 = 6.21. Cet arséniure peut distiller sans décomposition.

P. Sabatier et A. Mailhe : **Réduction directe des dérivés halogénés aromatiques par le nickel divisé et l'hydrogène** (1/2, 04 ; **138**, 245). — Le remplacement direct des halogènes par l'hydrogène dans le noyau aromatique est considéré comme difficile à réaliser par les moyens courants. Par la méthode de M. Sabatier et Senderens, on peut la réaliser : au lieu que le corps fixe 6 at. d'hydrogène comme cela a lieu dans des conditions déjà décrites, on peut simplement changer un dérivé halogéné, tel que le chloro-benzène, si l'on opère à 270°, en faisant passer les vapeurs halogénées avec de l'hydrogène sur du nickel divisé. D'autres dérivés étudiés ont conduit à des résultats analogues.

P. Sabatier et A. Mailhe : **Action du nickel réduit en présence d'hydrogène sur les dérivés halogénés de la série grasse** (15/2, 04 ; **138**, 407). — Contrairement à ce qui se passe avec les dérivés aromatiques, il n'y a pas réduction ; il y a simplement scission du composé en hydracide et carbure non saturé. Exemple :

$$CH^3 - CH^2 - CH^2Br = CH^3 - CH : CH^2 + HBr$$

$$CH^3 - CCl^2 - CH^3 = \begin{cases} CH^3 - CH = CHCl + HCl \\ CH^3 - CCl = CH^2 + HCl \end{cases}$$

Dans les parties froides de l'appareil, les produits de la réaction peuvent se recombiner en donnant un composé identique au premier ou non. Les dérivés du méthane ou les composés riches en halogène subissent des réactions spéciales.

P. Sabatier et J. Senderens : **Hydrogénation directe de l'aniline. Synthèse de la cyclohexylamine et de deux autres amines nouvelles** (22/2.04; **138**, 457). — En dirigeant de l'aniline en vapeur avec un excès d'hydrogène sur du nickel divisé maintenu à 190°, on constate une absorption intense du gaz, ainsi qu'un dégagement important d'ammoniaque et l'on condense un liquide à peu près incolore, d'odeur ammoniacale assez prononcée. Ce liquide, à côté d'un peu d'aniline non transformée (ébull. 184°) contient 3 amines en proportions à peu près égales.

Ce sont :

La cyclohexylamine $C^6H^{11}NH^2$, ébull. 134°;

La dicyclohexylamine $(C^6H^{11})^2NH$, ébull. 250°;

La cyclohexylaniline $C^6H^{11}.NH.C^6H^5$, ébull. 275°;

Les réactions formatrices sont :

$$C^6H^5NH^2 + H^6 = C^6H^{11}.NH^2$$
$$2\,C^6H^{11}.NH^2 = NH^3 + (C^6H^{11})^2NH$$
$$(C^6H^{11})^2NH = H^6 + C^6H^{11}.NH.C^6H^5.$$

Ch Moureu : **Sur la condensation des éthers acétyléniques avec les alcools** (25.1.04; **138**, 206). — Les éthers acétyléniques fixent deux molécules d'un alcool monovalent sous l'influence de cet alcool sodé en donnant un acétal (de la fonction cétonique qui correspondrait à la fixation d'eau par l'éther acétylénique) Exemple :

$$C^6H^5 - C \equiv C - CO^2.C^2H^5 + 2\,CH^3OH = C^6H^5 - C(OCH^3)^2 - CH^2 - CO^2.C^2H^5.$$

Il se fait toujours en même temps un peu de l'éther β-oxyalcoylé à fonction éthylénique qui résulte de la fixation d'une seule molécule d'alcool ou bien de la soustraction d'une molécule d'alcool à l'acétal. Cette dernière réaction, d'une grande netteté, s'effectue par simple chauffage à 175° :

$$C^6H^5 - C(OCH^3)^2 - CH^2 - CO^2.C^2H^5 = C^6H^5 - C(OCH^3) = CH - CO^2C^2H^5 + CH^3.OH.$$

Ces diverses combinaisons, hydrolysées, donnent les éthers β-cétoniques correspondant aux éthers acétyléniques; dans la série aromatique le dédoublement va même jusqu'à la formation de l'acétophénone par suite de l'hydrolyse de l'éther β-cétonique avec perte de CO^2.

Ch Moureu : **Acides et carbures éthyléniques oxyalcoylés** (1/2.04; **138**, 286). — La saponification des éthers β-oxyalcoylés dont il est question ci-dessus fournit les acides correspondants R-C(OR'=CH—CO^2H). Ces acides sont hydrolysés par l'acide sulfurique dilué avec formation d'acétone :

$$C^6H^5 - C(OCH^3) = CH - CO^2H + H^2O = C^6H^5 - CO - CH^3 + CH^3.OH + CO^2$$

chauffés à sec ils perdent CO^2 et donnent des éthers oxydes d'alcools éthyléniques :

$$C^6H^5 - C(OCH^3) = CH - CO^2H = C^6H^5 - C(OCH^3) = CH^2 + CO^2.$$

Ces éthers sont hydrolysables par l'acide sulfurique dilué en donnant une acétone et de l'alcool.

Enfin M. Moureu a préparé quelques éthers oxydes dérivés du phémylacétylène par fixation d'une molécule d'alcool et constitués de telle sorte que la

fonction alcoolique soit sur le premier atome de carbone, comme $C^6H^5CH=(OCH^3)$. Il suffit de faire réagir le carbure sur l'alcool iodé. Ces éthers oxydes s'hydrolysent en donnant non une acétone, mais la phénylacétaldéhyde :

$$C^6H^5-CH=CH(OCH^3)+H^2O=C^6H^5-CH^2-CHO+CH^3.OH.$$

R. Delange : (15/2.04; **138**, 423). — Voyez au compte rendu de la *Société chimique* p. 21 (n° de mars).

P. Fremdler : (1/2.04; **138**, 289). — Voyez *Ibid.* p. 22.

A. Haller et A. Guyon : (8/2.04; **138**, 327). — Voyez *Ibid.* p. 22.

H. Henriet : **Sur la présence de l'aldéhyde formique dans l'air atmosphérique** (25/1.04; **138**, 203). — En distillant le produit de concentration d'eau de brouillard, on obtient un liquide distillé contenant de l'acide formique et une substance réductrice, aldéhydique qui est de l'aldéhyde formique. Cet aldéhyde existe donc dans l'air; il joue sans doute un rôle important au point de vue de la pureté de l'air; c'est un facteur de l'hygiène publique qui n'est pas négligeable, non plus que son action dans la physiologie végétale. D'après des essais de dosage, l'air contiendrait de 1 à 5/100.000e de son poids d'aldéhyde formique.

G. Cantin : **Sur la destruction de l'œuf d'hiver du Phylloxéra par le lysol** (18/1.04; **138**, 179). — On sait que l'œuf d'hiver joue un rôle important dans l'évolution du Phylloxéra, puisqu'il entretient et renouvelle sans cesse la vitalité des colonies souterraines et que tout foyer phylloxérique nouveau a pour origine un œuf d'hiver. En badigeonnant, en hiver les souches avec une solution de lysol à 5 °/₀, M. Cantin a pu enrayer la maladie et ramener à l'état de prospérité complète une vigne considérée comme perdue et qui, certainement, eût été arrachée aujourd'hui. Le même auteur a pu aussi grâce à ces badigeonnages maintenir indemne et dans un bel état de végétation et de production, une vigne reconstituée en cépage *français* dans un terrain entièrement phylloxéré (dans le Cher). M. D.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

Séance du 16 Janvier 1904

G. Linossier : **Action du chlorure de sodium sur la digestion gastrique dans les diverses formes de dyspepsie.**

A. Marmorek : **Constatation de la présence de bacilles tuberculeux dans les liquides par la tuberculine — Réaction précoce.** — Si l'on injecte sous la peau d'un cobaye un liquide tuberculeux, contenant si peu de bacilles que l'examen microscopique ne les décèle que très difficilement, puis si l'on introduit dans la masse cérébrale une trace de tuberculine, on constate en

deux ou quatre heures une élévation de température d'au moins deux degrés. Cette observation nous fournit un moyen rapide de diagnostiquer la nature tuberculeuse d'un liquide, même si sa teneur en bacilles est extrêmement faible.

AUGUSTIN CHARPENTIER : **Moyens d'observation et caractères divers des radiations d'origine physiologique.**

Ed. MEYER : **Emission de rayons N par les végétaux.** — Les différentes parties d'une plante augmentent la luminosité d'un écran faiblement fluorescent. L'émission des radiations est en rapport avec l'activité du protoplasma végétal, ou avec son évolution.

R. MAIRE : **Sur la cytologie de quelques Ascomycètes.**

Séance du 23 *Janvier* 1904

PAUL MULON : **Sur une réaction de l'adrénaline « in vitro » son application à l'étude des surrénales.** — Mise en présence de OsO^4, l'adrénaline s'oxyde et rougit, puis noircit. Dans les grandes surrénales, l'adrénaline semble contenue uniquement dans la substance médullaire ; elle existe en nature au niveau des granulations intracytoplasmiques qui, vraisemblablement, en sont entièrement formées.

P. REMLINGER : **La salive d'un homme atteint de rage est-elle virulente.** — L'auteur n'a pu transmettre la rage à des lapins en leur injectant de la salive d'homme atteint de rage.

CH. LIVON : **Action des vieilles solutions d'adrénaline.** — Les solutions, d'adrénaline, en vieillissant, brunissent et perdent leur action physiologique.

M. J.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

HERYNG : **Traitement des affections des organes respiratoires au moyen d'un appareil d'inhalation thermo-régulateur et gazéificateur.** — Pour obtenir la pénétration des liquides pulvérisés dans les parties profondes des voies aériennes, il faut absolument que leur température soit plus élevée que celle de la trachée et des grosses bronches. Cette dernière est de 36°. Comme le liquide pulvérisé se refroidit de 10° dans la bouche, il faut qu'il y pénètre à la température de 50°. Le thermo régulateur de M. Heryng permet de régler cette température, de l'élever ou de l'abaisser à volonté. Mais il nous est impossible de donner la description de cet appareil, qui d'après les comptes rendus serait très intéressant, sans en donner en même temps le dessin que nous n'avons pas à notre disposition. (26/1. 04; LI, 84.)

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS

Séance du 12 février 1904.

M. Freundler résume les résultats qu'il a obtenus en réduisant divers dérivés nitrés en solution alcaline. Il montre que l'influence de la position des groupements substitués dans le noyau influe dans une large mesure sur la formation des azoïques.

M. R. Delange montre que le dichlorométhènedioxypropylbenzène bout à 142-145° (10 mm.), réagit sur l'eau, l'alcool absolu, l'anhydride et l'acide acétique, l'acide benzoïque avec formation de carbonate de propylpyrocatéchine; le même carbonate phénolique obtenu par action directe de l'oxychlorure de carbone sur la pyrocatéchine, en solution alcaline, bout à 139-141° (13 mm.), et réagit sur les amines primaires et secondaires avec formation d'uréthanes phénoliques de la forme générale

$$C^3H^7 - C^6H^3 \left< \begin{matrix} O - CO - N \left< \begin{matrix} R \\ R' \end{matrix} \right. \\ OH \end{matrix} \right.$$

Le dichlorométhènedioxypropylbenzène donne avec le phénol un véritable éther orthocarbonique phénolique

$$C^3H^7 - C^6H^3 \left< \begin{matrix} O \\ O \end{matrix} \right> C \left< \begin{matrix} OC^6H^5 \\ OC^6H^5 \end{matrix} \right. ,$$

qui bout à 256-258° (17 mm.).

M. Bertrand a étudié l'action de la laccase sur le gaïacol (Voyez notre *Bulletin*, t. IX, p. 15, numéro de janvier).

M. Matignon a montré que l'acide vanadique en solution extrêmement étendue peut être caractérisé par l'acide pyrogallique combiné avec l'éther contenant des traces d'éthénol $CH^2 = CHOH$.

MM. Baubigny et Chavanne décrivent une nouvelle méthode de dosage des éléments halogènes dont nous avons parlé aux comptes rendus, dans cette partie du *Bulletin*, p. 10 (numéro de février).

M. Brenans a obtenu un phénol triiodé (*Ibid*, p. 2, numéro de janvier).

M. Hanriot a exposé les raisons qui l'ont conduit à envisager comme des corps complexes les composés décrits sous le nom « d'argent colloïdal ». Ils montrent qu'ils n'ont ni la composition ni les propriétés de l'argent. Les réactions des argents colloïdaux doivent leur faire attribuer une fonction acide.

Séance du 26 février 1904.

M. Brunel : Voyez dans cette partie, p. 2 (numéro de janvier).

M. Alb. Colson a étudié l'action du chlore sec sur les acétates anhydres en solution dans l'acide acétique pur, de façon à éliminer les réactions d'oxydation dues à l'action du chlore sur l'eau :

L'acétate de plomb donne le tétracétate dont la réaction sur l'eau donne lieu à des actions thermiques particulières;

L'acétate de baryum donne un acétochlorure acide;

Les autres acétates alcalinoterreux donnent des chlorures;

L'acétate de calcium paraît être le type d'une classe particulière d'acétates, et l'action de l'acide sulfureux sur ce corps confirmerait et étendrait cette manière de voir. M. Colson poursuit ses expériences sur ce sujet.

M. A. Haller communique à la Société, au nom de M. A. Guyot et au sien, des recherches entreprises sur l'action du bromure de phénylmagnésium sur l'anthraquinone. Ils ont obtenu une combinaison répondant à la formule

HO C^6H^5
C
C
HO C^6H^5

qu'ils considèrent comme du γ-diphénylу-γ-dihydroxy-dihydrure d'anthracène. Ce corps fond à 242° (non corrigé).

M. Freundler expose les résultats de ses recherches sur la méthode d'acylation en présence de pyridine. Il a déterminé les conditions de préparation des dérivés amidés secondaires et tertiaires, et il signale à ce propos quelques réactions de déplacement qui s'effectuent à basse température.

M. Freundler établit ensuite d'une façon définitive que la benzoylation est plus énergique à chaud, en solution pyridique qu'à froid, en présence de soude ou de potasse. Il montre également que l'emploi de la première méthode est limité par des réactions secondaires, et que le chlorure de benzoyle réagit en présence de la pyridine sur différents groupements fonctionnels (éther-sel, éther-oxyde, CH^2 malonique, etc.) M. D.

SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE

Adrian : **Utilisation thérapeutique du glycogène.** — Contrairement à l'opinion de certains auteurs, on peut préparer du glycogène pur dont les injections hypodermiques ne sont pas douloureuses (13.1.04; IX, 24).

Pouchet et Chevalier : **Etude pharmacologique et pharmacodynamique de la Valériane.** — Le suc de racines fraiches de Valériane préparé à l'abri de l'air, de la lumière, sans le secours de la chaleur et au moyen de dissolvants neutres, fournit une préparation très active et douée de

réelles propriétés antispasmodiques. Les principes actifs de la valériane sont constitués dans la plante par un mélange de camphène et de pirène, une petite quantité de citron, du terpinéol, de l'aldéhyde valérianique et une série d'éthers du bornéol dont les principaux sont les éthers propiomique, formique, leutyrique et valérianique. C'est surtout à ces éthers que l'on doit les propriétés pharmacodynamiques de la valériane, et jamais, dans la plante fraîche, l'acide valérianique ne préexiste. Cet acide se forme au contraire en notable proportion dans la préparation galénique par saponification du valérianate de bornéol et oxydation de l'aldéhyde valérianique est inactif au point de vue physiologique. La toxicité du suc de valériane préparé par ces auteurs est presque nulle. Il provoque chez l'animal de l'excitation nerveuse, suivie d'assoupissement et de diminution de la sensibilité avec émission d'urine considérable. Le nombre des contractions cardiaques diminue et leur amplitude augmente avec abaissement de la tension sanguine. A doses fortes, le suc de valériane exerce une action paralysante sur le cerveau et la moelle allongée. On peut employer ce suc, à la dose de 2, 4 et même 6 grammes par jour (13.1.04; IX).

Fernand Berlioz : **Etude sur le terrain tuberculeux.** — Il ressort de cette étude que l'on observe chez les tuberculeux : 1° Un abaissement d'extrait sec; 2° Un abaissement de l'urée; 3° Un abaissement du coefficient d'oxydation; 4° Un abaissement des rapports $\frac{\Delta V}{P}$ et $\frac{\delta}{\Delta}$; ces abaissements sont plus marqués à la deuxième période qu'à la première; 5° Le coefficient de déminéralisation n'est pas sensiblement influencé (27/1.04; IX, 44).

A. Klein et Jacobsohn : Ces auteurs relatent **deux cas de tuberculose pulmonaire grandement améliorés par le sérum antituberculeux de Marmorek.** (10/2. 04; IX, 108.)

Créquy : **Observation de la cirrhose atrophique du foie, sinon guérie, du moins améliorée par l'extrait hépatique.** (10/2. 04; IX, 130.)

Ed. D.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Séance du 3 février 1904.

Léger : **Dosage des alcaloïdes dans les drogues simples.** — L'auteur préconise le procédé de Keller auquel il a apporté quelques modifications; il recommande l'emploi d'éther absolument neutre et d'ammoniaque exempte de pyridine. Il décrit quelques applications de sa méthode, notamment aux écorces de racines de grenadier et aux feuilles de coco.

Desmots : **Production de l'acétylméthylcarbinol par les bactéries du groupe du B. mesente ricus.** — Dans l'attaque des hydrates de carbone par les bacilles du groupe *mesentericus vulgatus*, *fuscus flavus*, *ruber*, *niger* et les *Bacillus subtilis* et *Tyrothrix tenuis*. M. Desmots a constalé la production de l'acétylméthylcarbinol que M. Grimbert avait signalé dans des fermentations produites par le *B. tartricus*. L'auteur a suivi la marche de la production de l'acétylméthyl-

carbinol dans des fermentations sur des milieux identiques, mais d'âges différents, et il a montré que la déviation lévogyre des produits distillés était due à ce corps.

LÉPINOIS : **La vie privée de Nicolas Houël.** — Des documents notariés inédits ont permis à M. LÉPINOIS de retracer la vie privée de cet illustre apothicaire du XVIe siècle (1524-1587). E. C.

QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL

DEMANDES

44. — Y a-t-il un procédé RAPIDE et EXACT qui permette de doser l'acide urique dans les urines par la méthode volumétrique?

45. — Existe-t-il un moyen économique de préparer de la Bière diastasée, phosphatée, etc., comparable aux produits connus dans le commerce pharmaceutique sous les noms de Bière ou d'extralt de Malt.

46. — Peut-on doser la quantité d'huile de foie de morue renfermée dans une émulsion, et quels sont les moyens les meilleurs de reconnaître si l'huile employée est pure?

47. — Comment doit-on exécuter l'ordonnance suivante :

Antipyrine.	3	grammes.
Résorcine	2	—
Sirop de fleurs d'oranger	40	—
Eau distillée	100	—

48. — Fabrique-t-on aujourd'hui industriellement de l'alcool synthétique. Dans la négative, pourrait-on savoir où en est la question au point de vue scientifique?

RÉPONSE

42. — Le générateur d'oxygène R. N..., que je possède depuis plus d'un an me donne entière satisfaction. L'inconvénient de trouver un tube d'oxygène comprimé, vide si on l'a laissé quelque temps sans s'en servir, est ici supprimé, l'appareil ne produisant l'oxygène nécessaire qu'au fur et à mesure des besoins, et de plus le gaz s'obtenant instantanément et parfaitement pur.

Je pourrais ajouter que la préparation est des plus simples et n'offre aucun danger.

H. Bos, *pharmacien à Paris.*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

C. MATIGNON et F. BOURION : **Méthode générale de préparation des chlorures anhydres.** (7.3.04; **138**, 631.) — En faisant passer sur des oxydes métalloïdiques ou métalliques, un mélange de vapeurs de chlorure de soufre et de gaz chlore, on transforme facilement ces oxydes en chlorures anhydres. Quand le chlorure est volatil, on condense ce dernier à l'extrémité du tube où se fait la réaction, en évitant d'entraîner un excès de chlorure de soufre, d'ailleurs facile à séparer par des substances convenables ou par distillation fractionnée; s'il est au contraire solide, on accélère la transformation en employant un excès de chlorure de soufre, qui est recueilli et utilisé dans une autre expérience.

La température de réaction varie avec la nature de l'oxyde. La silice au rouge sombre, l'alumine à 400°, la thorine au rouge naissant, les oxydes de praséodyme, de néodyme et de samarium au-dessous du point de fusion des chlorures engendrés, donnent ainsi des chlorures. L'anhydride vanadique donne $VOCl^3$ dès la température ordinaire, et VCl^4 au rouge sombre.

C. MATIGNON et F. BOURION : **Transformation des oxydes et sels oxygénés en chlorures.** (21.3.04; **138**, 760.) — Cette note complète la précédente.

L'anhydride tungstique à haute température fournit WO^2Cl^2, à température modérée, $WOCl^4$; les oxydes chromique, ferrique, nickeleux, cobalteux, zincique, manganeux, stanneux ou stannique sont facilement transformés en chlorures. L'anhydride borique résiste.

Enfin les sulfates de calcium et de baryum et le carbonate de baryum se transforment aussi en chlorures, devenant ainsi solubles. Cette réaction pourrait être utilisée pour solubiliser le sulfate de baryum.

M. MOISSAN : **Sur un nouveau mode de formation du carbure de calcium.** (14.3.04; **138**, 661.) — En électrolysant avec un courant continu arrivant par des électrodes en *charbon*, du chlorure de calcium fondu ou un mélange de fluorure et de chlorure de calcium fondus, on obtient sur l'électrode *négative* du calcium plus ou moins fortement carburé, donnant, par l'action de l'eau, de l'hydrogène mêlé d'acétylène. Ce n'est là qu'un mode de formation du carbure de calcium, intéressant en ce que l'union du carbone de l'électrode avec le calcium libéré se produit à une température basse, voisine de 630°.

M. MOISSAN : **Nouvelles recherches sur la densité du fluor.** (21.3.04; **138**, 728.) — Les premières recherches de M. MOISSAN sur la densité de ce gaz lui avaient fourni la valeur 1,260, alors que le poids moléculaire $F^2 = 2 \times 19,05$ exige une densité théorique de 1,319. En s'appuyant sur ce fait que le fluor bien pur n'attaque pas le verre, M. MOISSAN a repris ses déterminations. Le fluor, bien

débarrassé d'acide fluorhydrique, est envoyé dans un ballon de Chancel plein d'azote pur et sec; par déplacement, on remplit le ballon de fluor; il reste cependant un peu d'azote, qu'on évalue après la pesée par des déterminations gazométriques. Quatre expériences ont donné les densités :

1,298; 1,319; 1,313; 1,312. — Moyenne 1,31.

La moyenue diffère assez peu de la densité théorique 1,319, pour qu'il y ait lieu de considérer le gaz fluor comme ayant la formule F^2, et que l'on n'ait pas à envisager dans ce gaz la présence d'atomes libres F, dont l'existence possible, d'après la densité 1,26 des premières déterminations, avait été mise en avant par M. Brauner pour rendre compte de la puissante affinité chimique du fluor.

D. Gautier : **Combinaison du Saccharose avec quelques sels métalliques** (7. 3. 04; **138**, 638). — L'auteur a pu préparer des combinaisons cristallisées de saccharose avec des sels; il a décrit les suivantes :

$C^{12}H^{22}O^{11}, KI, 2H^2O$; $C^{12}H^{22}O^{11}, LiI, 2H^2O$;
$C^{12}H^{22}O^{11}, NaI, 2H^2O$; $C^{12}H^{22}O^{11}, AzH^4.CNS, 1.5H^2O$;
$C^{12}H^{22}O^{11}, KCNS, H^2O$; $C^{12}H^{22}O^{11}, Na, CNS, H^2O$.
$Ba(CSN)^2, 2H^2O$.

P. Nicolardot (**138,810**). Voyez au compte rendu de la Société chimique, p. 29.

E. Rengade : **Action de l'anhydride carbonique sur les métaux ammoniums** (7. 3. 04; **138**, 629). — Le gaz carbonique réagit de — 50° à — 60° sur le sodium-ammonium en dégageant de l'hydrogène et formant une poudre blanche qui est du carbamate de sodium pur :

$$CO^2 + NH^3Na = NH^2.CO^2.Na + H.$$

Si la température est moins basse, il se produit en même temps du formiate par le concours simultané de l'hydrogène naissant :

$$CO^2 + H + NH^3Na = CO^2NaH + NH^3.$$

M. Moissan : **Sur quelques constantes physiques des fluorures de phosphores.** (28. 3. 04; **138**, 789). — Les températures de fusion et d'ébullition des fluorures et de l'oxyfluorure de phosphore ont été déterminées à l'aide de la pince électrique. M. Moissan a trouvé les résultats suivants :

	Points de fusion.	Points d'ébullition.
PF^3	— 160°	— 95°
PF^5	— 83°	— 75°
PF^3O	— 68°	— 40°

L. Maquenne et L. Philippe : **Sur la ricinine.** — (Voir *Bibliographie analytique*).

L. Maquenne et W. Goodwin : **Sur les phényluréthanes des sucres** (7. 3. 04, **138, 633**). — Voyez au compte rendu de la société chimique, p. 30.

E. Blaise : **Préparation des aldéhydes.** — Voyez *Ibid.*, p. 29.

F. Bodroux : **Sur une méthode générale de synthèse des aldéhydes** (14. 3. 04; **138, 700**). — L'auteur indique que son procédé de synthèse déjà publié (dans cette partie, p. 10) donne des rendements bien plus avantageux, si l'on opère

Exposition Universelle, Paris 1889 : MÉDAILLE D'OR

Exposition de Bruxelles, 1897 : DEUX GRANDS PRIX

Exposition Universelle Paris 1900 : GRAND PRIX

CHASSAING & Cie

6, avenue Victoria, PARIS

Produits Pharmaceutiques et Physiologiques

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DIASTASE-PARIS

Usine à ASNIÈRES (Seine)



PEPSINE C/C

		Titres	Kil
PRINCIPALES	Pepsine amylacée.	20	35
	Pepsine extractive.	50	85
	Pepsine en paillettes . . .	50	95

(Titres du Codex français.)

PEPTONES C/C

Sèche, granulée ou spongieuse, représentant 8 à 9 fois son poids de viande fraîche. Kil. 40

Liquide, 2 fois — — » 12

PANCRÉATINE C/C Titre 50 Kil. 120

DIASTASE C/C. . . . . Kil. 120

PEPSINES C/C sous toutes formes et à tous titres, sur la demande de MM. les pharmaciens ; prix proportionnels aux titres. Les titres sont garantis et établis après essais de **peptonisation** et non de **dissolution** de la fibrine.

Remises sur ces prix suivant l'importance des commandes

PRODUITS SPÉCIAUX

Vin de Chassaing, à la Pepsine et à la Diastase (Dyspepsies).

Phosphatine Falières, Aliment des enfants.

Véritable ***Poudre laxative de Vichy*** du Dr L. SOULIGOUX.

Sirop et ***Bromure de potassium granulé de Falières.***

Produits du Dr Déclat, à l'acide phénique pur.

Neurosine Prunier (*Phospho-Glycérate de Chaux pur*), *Neurosine* (sirop), *Neurosine* (granulée), *Neurosine* (cachets).

Comprimés Vichy-Etat (aux sels naturels de Vichy-Etat).

Eugéine Prunier *(Phospho-Mannitate de fer)*

la condensation de l'orthoformiate d'éthyle avec la combinaison organomagnésienne halogénée dans un dissolvant bouillant assez haut, tel que le toluène. A cet effet, on prépare donc d'abord l'organo-magnésien en solution éthérée; on ajoute du toluène et on chauffe au bain-marie pour dissiper l'éther non combiné; on introduit enfin l'ortho-formiate d'éthyle et on extrait, après acidulation, l'aldéhyde passée dans le toluène. Voir les réactions au mémoire indiqué p. 10.

E. Fourneau : **Sur quelques aminoalcools à fonction alcoolique tertiaire** (21. 3. 04; **138**, 766.) — L'auteur a préparé des produits organiques du type

$$\begin{matrix} CH^3 \\ R \end{matrix} \!\!>\! COH - CH^2 - Az(CH^3)^2.$$

sur lesquels nous reviendrons dans un article plus étendu qui sera publié dans le corps de notre *Bulletin*. Les sels des éthers benzoïques de ces alcools aminés ont des propriétés anesthésiques, locales très nettes.

T. Klobb : **L'arnistérine, phytostérine de l'Arnica montana L.** (21. 3. 04; **138**, 763). — Des fleurs de l'*Arnica montana* on peut extraire par l'éther de pétrole, un mélange de graisses, d'un carbure et d'une phytostérine; de ce mélange, par des séparations méthodiques trop longues à rapporter, on peut isoler l'arnistérine, substance cristallisant dans l'alcool ou dans un mélange de benzène et d'alcool en cristaux isolés, d'apparence rhomboédrique, à contours très nets, contenant une molécule d'alcool. Le corps privé d'alcool a pour formule $C^{28}H^{46}O^2$. Son pouvoir rotatoire est $[\alpha]^D = 62°8'$.
Ce qui distingue l'arnistérine des analogues c'est la présence de deux atomes d'oxygène; les autres *cholestérines* végétales n'en possédant qu'un seul.

L'abbé J. Hamonet : **Préparation des éthers-oxydes au moyen des composés magnésiens et des éthers méthyliques halogénés** $X.CH^2.OR$. (28. 3. 04; **138**, 813). — La préparation repose sur des réactions telles que la suivante :

$$CH^3.O.CH^2Br + Br.Mg.C^2H^5 = CH^3.O.C^2H^5 + MgBr^2.$$

On peut donc passer d'un composé organomagnésien à l'éther méthylique d'un alcool ayant CH^2 de plus, c'est-à-dire à l'homologue. La réaction est plus facile à réaliser que par l'emploi du trioxyméthylène.

Ch. Porcher : **Sur l'origine du lactose. Recherches expérimentales sur l'ablation des mamelles** (28. 3. 04; **138**, 833). M. Ch. Porcher a répété l'expérience de P. Bert qui consiste à extirper les glandes mammaires chez des chèvres qu'on fait couvrir ensuite. L'urine de ces chèvres dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'accouchement a montré la présence de glucose qui a diminué rapidement (jusqu'à 90 grammes par litre, trois heures après la parturition). On n'y trouve pas de galactose et seulement des traces de lactose après plus de vingt-quatre heures. Aussi l'auteur conclut-il que la synthèse du lactose dans la mamelle résulte, non de l'union du glucose et du galactose provenant des galactanes ingérées pour l'alimentation, mais du glucose que la mamelle après l'accouchement aurait la propriété de transformer en lactose. Cette conclusion s'impose plus spécialement quand il s'agit de mammifères exclusivement carnivores.

Ch. Porcher et Commandeur : **Sur l'origine du lactose. Recherches urologiques chez la femme enceinte** (5. 4. 04; **138**, 862). — Les auteurs ont examiné

huit cas de glucosurie *ante partum*. Pour eux, il s'agit là d'une glucosurie normale des femmes enceintes, conséquence d'une utilisation incomplète d'un excès de glucose déversé dans la circulation par le foie avant l'accouchement, c'est-à-dire avant le moment où le sein n'est pas encore entièrement prêt à transformer le glucose en lactose. L'urine de ces fausses diabétiques, avant la délivrance, renferme du glucose qui disparaît pour faire place au lactose.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

N. Gréhant : **Mesure de l'activité physiologique des reins par le dosage de l'urée dans le sang et dans l'urine.** — L'auteur décrit le procédé de dosage de l'urée par l'acide nitreux qu'il a perfectionné et qui permet de mesurer avec une exactitude mathématique les poids d'urée contenus dans l'urine, dans le sang et dans les tissus. Pour l'urine de l'homme et des carnassiers, un cm^3 de liquide suffit; pour le sang et pour les muscles, il faut agir sur 20 ou 30 cm^3 et faire d'abord un extrait alcoolique qui est évaporé dans le vide à l'aide de la pompe à mercure. D'après les recherches de l'auteur, le rapport des poids d'urée contenus dans des volumes égaux d'urine et de sang est égal à 124 chez le chien; ce rapport élevé donne une mesure de l'activité physiologique des reins qui est très grande à l'état normal. Chez un homme qui a succombé à des accidents urémiques, 100 gr. d'urine renfermaient 1 gr. 55 d'urée et 100 gr. de muscle 0 gr. 155 de cette substance; le rapport égal à dix est douze fois moindre que celui qui a été obtenu chez le chien. Grâce à ces données, il devient facile de reconnaître le début d'une insuffisance rénale; le travail de M. Gréhant présente donc un grand intérêt au point de vue médical. (16.2.04; LI, 120.)

L. C. Maillard : **L'indoxyle urinaire et les couleurs qui en dérivent.** — L'indoxyle forme directement en s'oxydant l'*hémiindigotine* qui, à son tour, se polymérise, se transformant, soit en *indigotine* (bleue), si la réaction du milieu devient alcaline, soit en *indirubine* (rouge) si cette réaction reste acide. L'auteur a constaté que l'indoxyle est un élément constant de l'urine humaine normale dont la quantité peut s'accroître beaucoup sans raisons pathologiques apparentes. (23.2.04; II, 134.)

P. Chibret, H. Michaud et M. Millet proposent une méthode pour *mesurer la toxicité des urines* basée sur une application du réactif de Bouchardat (iodure de potassium ioduré) qui donne, dans les urines des malades, un trouble d'autant plus apparent que le pronostic est plus grave (23.2.04; LI, 135.)

A. Robin et M. Binet : **Des effets du climat marin et des bains de mer sur les phénomènes intimes de la nutrition. — Applications thérapeutiques.** — (1.3.04; LI. 142.)

A. Laveran : **Sur la prophylaxie du paludisme à Madagascar, principalement dans l'année.** — (8.3.04; LI, 183.) Ed. D.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE PARIS

Séance du 11 Mars 1904. — M. Blaise a demandé l'ouverture d'un pli cacheté déposé le 24 avril 1902; en voici la teneur :

« *Sur une nouvelle méthode de préparation des aldéhydes.* — Cette méthode est basée sur la décomposition des α-oxyacides sous l'influence de la chaleur. A partir d'un acide $C^n H^{2n}O^2$, elle permet d'obtenir l'aldéhyde en C^{n-1}. Par exemple, l'acide pélargonique bromé, fournit l'acide α-bromé correspondant qui, traité par la potasse donne l'acide α-oxypélargonique...

L'acide α-oxypélargonique chauffé lentement à feu nu dans un ballon à tubure latérale perd de l'eau... Si on continue la distillation à la pression ordinaire on constate un abondant dégagement de CO. La distillation doit être conduite de façon qu'il distille une goutte de produit toutes les deux secondes...

Le produit distillé renferme un produit neutre et des produits acides. « Le produit neutre qu'on sépare le mieux par rectification dans le vide est l'*aldéhyde octylique*, bouillant à 81° sous 32 mm. Elle est pure dès la première rectification et la quantité obtenue représente 57,5 0/0 du rendement théorique. — Son *oxime* fond à 58°, sa *semicarbazone* à 97° et son *acétal* diéthylique bout à 221-223.

Le produit acide est constitué par un mélange d'acides non saturés : les acides αβ et βγ *nonyléniques*. Les réactions précédentes sont exprimées par les formules :

$$2C^7H^{15} - CH(OH) - CO^2H = 2H^2O + \begin{array}{ccccc} C^7H^{15} - & CH & - & CO & \\ & | & & | & \\ & O & & O & \\ & | & & | & \\ & CO & - & CH & - C^7H^{15} \end{array}$$

$$\begin{array}{ccccc} C^7H^{15} - & CH & - & \boxed{CO} & \\ & | & & | & \\ & O & & O & \\ & | & & | & \\ & \boxed{CO} & - & CH & - C^7H^{15} \end{array} = 2CO + 2C^7H^{15} - C\begin{array}{l} /\!\!/ O \\ \backslash H \end{array}$$

$$\begin{array}{ccccc} C^6H^{13} - CH^2 - & CH & - & CO & \\ & | & & | & \\ & O & & O & \\ & | & & | & \\ & CO & - & CH & - CH^2 - C^6H^{13} \end{array} = 2C^6H^{13} - CH = CH - CO^2H$$

$$+ 2C^5H^{11} - CH = CH - CH^2 - CO^2H.$$

Cette réaction est très générale. Elle a été appliquée aux acides α-oxycaproïque et α-oxylaurique.

« Le procédé précédent permet donc de préparer une aldéhyde en C^n à partir de l'acide en C^{n+1} et constitue d'autre part une méthode de dégradation. »

M. Nicolardot indique quelques modifications aux méthodes de dosage du vanadium dans les minerais et les alliages renfermant du vanadium. Il complète et rectifie sur certains points le procédé, publié déjà par lui, pour doser le vanadium dans les fers et dans les aciers, et insiste sur les avantages du titrage au permanganate de potasse des composés du vanadium ramenés par l'alcool ou le sulfite de soude à l'état d'acide hypovanadique. La séparation du chrome et du vanadium, très laborieuse par les méthodes ordinaires, s'obtient assez facilement, soit par l'hydrate ferrique condensé que l'on

traite ensuite par l'ammoniaque, soit par fusion du mélange renfermant le chrome et le vanadium avec le chlorate de potasse et formation d'acide chlorochromique par addition d'acide sulfurique concentré renfermant un peu d'anhydride.

M. Matignon expose ses recherches sur la prévision des réactions.

MM. A. Brochet et J. Petit exposent quelques recherches sur l'emploi du courant alternatif en électrolyse. La dissolutiun de certains métaux (cuivre, zinc, nickel) dans le cyanure de potassium se fait avec de très bons rendements. D'une façon générale les oxydants sont réduits et les réducteurs oxydés; on arrive à un état d'équilibre variable suivant les conditions de l'expérience. Le plomb se dissout aisément dans les acides, notamment l'acide sulfurique. Enfin le fer qui n'est soluble dans le cyanure de potassium que d'une façon insignifiante avec ou sans l'action du courant continu donne avec le courant alternatif du ferrocyanure avec un rendement élevé.

M. Maquenne expose les résultats des recherches qu'il a poursuivies, en collaboration avec M. L. Philippe, en vue d'établir la véritable formule et la constitution de la ricinine. (Voir *Bibliographie analytique*.)

MM. Maquenne et Goodwin ont reconnu que le carbanile réagit sur tous les sucres, réducteurs ou non, pour donner des phényluréthanes saturées; la réaction a été étendue à l'isocyanate d'éthyle, qui donne avec la mannite une hexaéthyluréthane toute semblable au composé phénylé.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE LÉGALE

Séance du 14 mars.

Les annonces médico-pharmaceutiques et la grande presse.

M. Rocher. Le 1er février 1803, divers journaux parisiens inséraient la circulaire suivante :

« Le Conseiller d'Etat, préfet de police,
« aux rédacteurs des journaux.

« Je m'aperçois chaque jour davantage, citoyens, que des individus qui n'ont aucun titre légal pour exercer la médecine et la pharmacie, font annoncer dans les journaux des médicaments et des compositions dont l'efficacité n'est nullement garantie. Comme la santé des citoyens pourrait être compromise par l'usage de ces remèdes, je vous recommande de n'en insérer dorénavant les annonces dans votre journal, qu'autant qu'elles auront été revêtues de mon approbation. Je compte sur toute votre exactitude à vous conformer à cette mesure.

« Je vous salue.

« *Le Conseiller d'Etat, préfet*
Dubois. »

Voilà un siècle écoulé, et la situation est identique! Tous les organes de la presse parisienne ou provinciale étalent à leur quatrième page des articles

intitulés : « Causeries médicales » ou « Conseils du docteur », proclamant les résultats prestigieux de médicaments à dénominations retentissantes ou de traitements infaillibles pour les maladies les plus à la mode ou les plus invétérées, avec assurance de guérison à courte échéance, et le tout sous l'égide d'un docteur X, Y ou Z.

Cette pratique présente, à beaucoup de points de vue, les plus graves inconvénients, souvent même un véritable danger, et, dans un intérêt général, sur la dénonciation faite par le Syndicat des médecins de la Seine, M. le Procureur de la République s'est ému et a désigné un juge d'instruction pour étudier la question et voir s'il n'y avait pas lieu de poursuivre la production de ces réclames. Les articles ainsi répandus par la presse sont, ou anonymes, ou signés de noms de docteurs apocryphes.

Il y a lieu de rechercher si le fait de publier ainsi de véritables traitements de maladies, dont le diagnostic est donné avec détails, pour permettre au lecteur de penser reconnaître les symptômes dont il se croit atteint, ne pourrait pas tomber sous le coup de poursuites pour exercice illégal de la médecine.

De plus, la loi du 30 novembre 1892, dans son article 9, ayant interdit d'exercer sous un pseudonyme la profession de médecin, le fait de signer lesdits articles d'un faux nom, même au cas où ils seraient l'œuvre de personnes ayant le titre légal, tomberait également sous l'application des peines édictées par l'article 18.

Enfin, il peut y avoir à rechercher si ces publications tendant à faire naître l'espérance de guérisons chimériques, ne pourraient pas tomber sous l'application de l'article 405 du Code pénal.

Il y a là une série de questions d'un intérêt général et social, qui semblent rentrer dans la compétence de la Société de médecine légale, et qui pourraient être renvoyées à l'examen d'une Commission spéciale dont le rapport serait ultérieurement discuté.

« Après un échange de vues entre divers membres, cette proposition est acceptée et la Commission composée de MM. Lefuel, Garnier, Rocher, Floquet, Georges Brouardel. »

CARTES

DE DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE
DES

Principales Matières premières d'Origine végétale

Quatre cartes jésus tirées en quatre couleurs, sous emboîtage carton. Prix : 5 francs.

DRESSÉES SUR LES INDICATIONS DE **M. Émile PERROT**
Professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris

Par **FROUIN**
DESSINATEUR GÉOGRAPHE

Ces cartes s'adressent non seulement à l'enseignement supérieur médical pharmaceutique et colonial, mais encore à l'enseignement de l'histoire naturelle conformément au nouveau programme de 1902 de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique.

QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL

DEMANDES

49. — Quel mode de préparation faut-il adopter pour fabriquer du *Coton mentho-formique.*

50. — Où peut-on se procurer du *Dermosan.*

RÉPONSE

44. — Il n'existe pas de méthode qui soit à la fois rapide et exacte. Le procédé Salkowski-Ludwig qui fournit des résultats très exacts est fort long. Le procédé Haycraft-Denigès est relativement rapide mais il donne *en bloc l'acide urique et les bases xanthiques* (Voir : Denigès chimie analytique p. 836.)

Le procédé Hopkins modifié par O. Follin est assez rapide; un peu moins exact que le procédé Salkowski, *il donnerait l'acide urique seul,* les bases xanthiques n'étant pas précipitées par l'acétate d'ammoniaque employé pour entraîner l'acide urique. On opère comme suit : A 100 c^{m3} d'urine on ajoute 10 grammes d'acétate d'AzH^4 et de l'Ammoniaque jusqu'à odeur persistante; on laisse reposer 2 heures ; on recueille le précipité sur un filtre où on le lave avec solution 10 °/₀ sulfate d'AzH^4; on le dissout dans l'eau chaude quantité suffisante pour faire 100 c^{m3}; à cette solution on ajoute 15 c^{m3}. SO^4H^2 concentré pour porter la température au voisinage de 60°. On titre enfin avec une solution de permanganate de K 120e normale (1 gr. 85 par litre) ajoutée jusqu'à coloration rouge persistante, 1c^{m3} de cette solution = 3 milligr. 75 d'acide urique. Pour compenser perte due à faible solubilité de l'urate d'AzH^4, ajouter 1 milligramme (pour 100 d'urine) au résultat trouvé. C. M.

— On peut doser rapidement l'acide urique à l'aide de l'*Uricomètre* du Dr J. Ruhemann (de Berlin). La détermination de la quantité d'acide urique se fait au moyen d'une solution d'iode et de sulfure de carbone. L'opération est terminée en un quart d'heure. Je l'utilise fréquemment (voir *Berl. klin. Wochensch.*, 1902, janvier n° 253 et *Deut. mediz. Zeitung.*, 1903, n° 8.

C. Buhrer.

47. — Faire dissoudre les 3 grammes d'antipyrine dans 50 grammes d'eau distillée, ajouter le sirop de fleurs d'oranger, agiter. Faire dissoudre *à part* les 2 grammes de résorcine dans 50 grammes d'eau distillée et ajouter cette solution à la première.

L'ordonnance se prépare ainsi sans la moindre difficulté, la potion restant absolument limpide.

A. Thompson,
Pharmacien de Paris.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

M. Moissan : **Sur la présence de l'argon dans les gaz des fumerolles de la Guadeloupe** (18.4.04 ; **138**, 936). — Les fumerolles de la Guadeloupe fournissent des gaz riches en anhydride carbonique, contenant un peu d'hydrogène sulfuré et d'oxygène, de l'azote et de l'argon. Ces gaz sont très différents de ceux des fumerolles dela Martinique. Ils ne renferment ni méthane, ni hydrogène, ni oxyde de carbone.

H. Moissan et F. Siemens : **Action du silicium sur l'eau à une température voisine de 100°.** (18,4.84 ; **138**, 989). — Le silicium, même cristallisé, chauffé avec de l'eau dans un vase en verre *ordinaire* donne lieu à un dégagement d'hydrogène en même temps qu'il se forme des flocons de silice. Il n'y a pas d'attaque si l'on opère dans des vases de platine, ou de silice fondue, avec de l'eau qui a été distillée dans un alambic de platine, mais on provoque celle-ci par l'addition de traces d'alcalis. L'attaque, dans le verre *ordinaire*, est due à ce que ce verre, à 100°, cède de l'alcali sur lequel le silicium réagit :

$$Si + 2NaOH + H^2O = Si\,O^3Na^2 + 2\,H^2\,;$$

puis la petite quantité de silicate formée est dissociée par l'eau en silice qui s'insolubilise et alcali qui attaque une nouvelle quantité de silicium.

A. Dufour : **Formation de l'hydrogène silicié SiH^4 par synthèse directe à partir des éléments** (25.4.04 ; **138**, 1040). - En chauffant du silicium dans l'hydrogène à une température supérieure à celle de la fusion du silicium, on obtient une *très petite* quantité d'hydrogène silicié SiH^4.

A. Dufour : **Réduction de la silice par l'hydrogène** (2.5.04 ; **138**, 1101. — La silice est réduite par l'hydrogène à une température supérieure à celle du point de fusion du silicium ; il se fait de l'hydrogène silicié et de l'eau ; la réaction inverse est possible.

E. Vigouroux : **Formation de l'hydrogène silicié par synthèse directe à partir des éléments** (9.5.04 ; **138**, 1168). — A propos de la communication de M. Dufour, M. Vigouroux rappelle qu'il a indiqué, en 1901, dans une note insérée dans les *Procès-verbaux des séances de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, la formation de l'hydrogène silicié par union directe des éléments ; c'était au cours d'expériences effectuées aux plus hautes températures des fours à réverbères.

L. Bullier : **Sur un nouveau mode de formation du carbure de calcium** (11.4.04 ; **138**, 904). — A propos de la note de M. Moissan que nous avons rapportée dans cette partie p. 25. M. L. Bullier rappelle qu'il avait pris en 1895 deux brevets ayant pour objet de faire du carbure de calcium par électrolyse du chlorure de calcium par un courant continu en présence de charbon ;

mais ces procédés n'aboutirent à aucune application industrielle en raison des mauvais résultats obtenus.

L. Robin : **Un nouvel indicateur. Son emploi pour la recherche de l'acide borique.** (25.4.04; **138**,1046). — Cet indicateur a pour base la matière colorante des fleurs du mimosa; on le prépare en plaçant dans une capsule 10 grammes de fleurs avec 200 c. c. d'eau distillée; on chauffe jusqu'à commencement d'ébullition en ayant soin d'agiter souvent; après refroidissement, on introduit 50 c. c. d'alcool bien neutre à 95°; après un repos d'une heure on filtre et conserve dans un flacon en verre brun.

Une goutte de cette teinture ajoutée à 10 c. c. d'eau distillée ne la colore pas; mais si l'on verse une seule goutte de solution N/10 de potasse, il se développe immédiatement une couleur jaune d'or intense, qui disparaît par l'addition d'une goutte de solution N/10 d'acide. Cet indicateur peut être utilisé pour les titrages avec l'ammoniaque.

La teinture en question peut servir à faire un papier réactif très bon pour chercher l'acide borique. A cet effet, la solution boriquée, acidifiée, est versée sur le papier; celui-ci, séché, garde une teinte jaune passant au rouge brique par le carbonate de sodium, s'il y a de l'acide borique. Si cet acide manque, le papier présente une teinte grisâtre qui passera au jaune par l'addition de carbonate.

L'abbé J. Hamonet : **Ethers-oxydes halogénés RO $(CH^2)^n X$; leurs composés magnésiens $RO(CH^2)^n MgX$; nouvelles synthèses dans la série du tétraméthylène.** (18.4.04; **138**; 975). — L'acide bromhydrique gazeux est absorbé à froid par les éthers oxydes des glycols en donnant un éther oxyde bromé. Exemple :

$$C^5H^{11}O.(CH^2)^3.OC^5H^{11} + 2HBr = H^2O + C^5H^{11}Br + C^5H^{11}O.(CH^2)^3Br.$$

Cet éther oxyde bromé fixe facilement un atome de magnésium en donnant un organo-magnésien $C^5H^{11}O.(CH^2)^3.MgBr$; celui-ci enfin, réagit sur les éthers méthyliques halogénés en donnant un éther-oxyde du glycol homologue de celui dont on était parti, ici un éther-oxyde du tétraméthylène-glycol :

$$C^5H^{11}O.(CH^2)^3.MgBr + BrCH^2.OC^5H^{11} = MgBr^2 + C^5H^{11}O.(CH^2)^4OC^5H^{11}.$$

L. Bouveault : **Purification et caractérisation des alcools** (18.4.04; 138,984). — On prépare avec l'alcool et l'acide pyruvique un éther pyruvique dont on fait ensuite la semi-carbazone, de formule.

$$\begin{array}{l} CH^3 - C - CO.OR \\ \quad\quad\;\; \| \\ \quad\quad\;\; N - NH - CO - NH^2, \end{array}$$

R.OH était l'alcool considéré. Les semi-carbazones en question sont des corps bien cristallisés et inaltérables, dont le point de fusion et les autres propriétés servent à identifier l'alcool. De ces semi-carbazones d'éthers pyruviques on peut chasser l'alcool en les traitant par la potasse alcoolique; il se fait en même temps le sel de potassium de l'acide semi-carbazone-pyruvique.

L. Simon et Conduché (18.4.04; **138**,977) Voyez dans cette partie au compte rendu de la *Société chimique de Paris.*

Hanriot (25.4.04; **138**,1044). Voyez, *Ibid.*

L. Débourdeaux (11.4.04; **188**,905). Voyez dans notre numéro de mars et les suivants, ses recherches sur le dosage de l'azote, p. 129.

F. TABOURY (18,4.04 ;138.982). Voir (*Soc. chim.*).

H. DESMOTS : **Production de l'acétylméthylcarbinol par les bactéries du groupe du Bacillus mésentericus** (29.2.04; **138**, 581). — Les *Bacillus mesentericus vulgatus*, *fuscus*, *flavus*, *niger* et *ruber*, cultivés dans des milieux additionnés de 2 °/₀ de peptone et de carbonate de chaux, attaquent la glycérine, la mannite, le glucose, le saccharose, la dextrine, l'inuline, l'empois d'amidon, les pommes de terre. L'action est lente, mais le sucre disparaît totalement. Dans les produits formés on constate la production constante d'acides acétique et valérique, ainsi que de petites quantités d'alcool éthylique; le liquide, distillé, contient en outre de l'acétylméthylcarbinol $CH^3.CO.CH.OH.CH^3$, substance que M. GRIMBERT avait déjà isolée des cultures de *Bacillus tartricus*. Cet acétylméthylcarbinol a été caractérisé par son pouvoir réducteur, son osazone et l'osotétrazone qui dérive de cette osazone; il est lévogyre. Les *B. subtilis* et *Tyrothrix tenuis* donnent aussi de l'acétylméthylcarbinol.

ALLIOT et GIMEL : **De l'action des oxydants sur la pureté des fermentations industrielles** (11.4.04; **138**, 911). — D'après les auteurs, l'adjonction d'oxydants (hypochlorite, bioxyde de manganèse, eau oxygénée, etc.) dans les levains, pour lancer la fermentation, aurait les avantages suivants : action bactéricide et accélération de la multiplication des cellules de levure.

M. D.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

KIRMISSON : **Emploi du chloroforme, associé à l'oxygène, au moyen de l'appareil de Roth** (29. 3. 04. LI, 265). — L'appareil se compose essentiellement d'un réservoir pour l'O dont l'écoulement est réglé par une vis faisant mouvoir une aiguille sur un cadran gradué, de sorte que l'on peut faire passer 1, 2, 3, 4 ou 5 litres d'oxygène par minute. Un petit récipient en verre contient le chloroforme dont l'écoulement peut également être accéléré ou retardé, suivant la position qu'on donne à une aiguille se déplaçant sur un second cadran analogue au premier. En résumé, la quantité de chloroforme administrée par minute dépend de deux éléments : 1° La position imprimée à l'aiguille accélèrant ou modérant l'écoulement du chloroforme; 2° l'écoulement plus ou moins rapide de l'O. On peut ainsi faire inspirer au malade de 0 gr. 50, 1 gramme, 1 gr. 50 ou 2 grammes de chloroforme par minute. La méthode de M. ROTH s'inspire d'un double principe : 1° Le principe des mélanges titrés de chloroforme, établi expérimentalement par Paul Bert, et appliqué par lui avec succès, en 1885, dans le service de Péan; 2° le principe de l'association de l'O à $CHCl^3$. M. KIRMISSON a soumis 229 enfants malades à la chloroformisation au moyen de cet appareil. Cette méthode de chloroformisation lui a paru toujours un peu plus lente dans ses résultats que par le chloroforme pur. Ce qui frappe surtout, c'est le calme des malades pendant la période de début. Il n'y a aucune tendance à la syncope, et rarement des vomissements. Le réveil est rapide. L'auteur s'en tient le plus souvent à 2 litres, 2 litres et demi d'O par minute.

E. D.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

Séance du 30 Janvier.

A. Gilbert et A. Lippmann : **Le microbisme pancréatique normal.** — A l'état normal, les conduits pancréatiques sont envahis dans leur portion terminale par une abondante flore microbienne. Les germes *anaérobies* offrent par leur fréquence extrême, leur abondance, leur variété, un contraste frappant avec l'inconstance, la pauvreté et la rareté des aérobies.

Billard et Dieulafé : **Influence de la tension superficielle des solutions de curare sur leur toxicité.** — On peut à volonté exagérer ou diminuer la toxicité d'une solution de curare en modifiant sa tension superficielle par addition de savon ou d'alcool.

Billard et Dieulafé : **Procédé de mesure de l'émission du parfum des fleurs.** — Quand au moyen d'une pipette compte-gouttes on fait tomber de l'eau dans une atmosphère parfumée, le nombre des gouttes et la vitesse de leur écoulement varient avec les essences odorantes considérées. Il y aurait là un moyen de reconnaître et de caractériser ces essences.

P. Remlinger : **Le virus rabique traverse les bougies Berkefeld N et W.**

Tiercelin et Jouhaud : **Variations morphologiques et structure du bacille typhique.**

G. Mioni : **Dosage du pouvoir hémolytique.** — La méthode consiste à faire agir un volume constant de liquide hémolytique plus ou moins dilué sur une quantité constante de globules rouges lavés à 37°, pendant une heure, en ayant soin d'agiter souvent et de doser ensuite l'hémoglobine dissoute.

C. Delezenne : **Nouvelles observations sur l'action kinasique de la fibrine.**

F. Ramond et Flandrin : **De l'absorption des graisses dans l'instestin grêle.** —Des dosages de glycérine dans le chyme, le chyle, le sang portal, le foie, le sang sus-hépatique, le sang aortique, chez les chiens, tendent à démontrer que l'absorption des graisses par osmose, après saponification, est loin d'être négligeable et que cette absorption se fait surtout par la veine porte.

F. Ramond : **La desquamation de l'épithélium de l'intestin grêle au cours de la digestion.**

Séance du 6 Février.

Verdun : **Procédé de coloration de l'amibe de la dysenterie et des abcès tropicaux du foie. — Sur quelques caractères spécifiques de l'amibe de la dysenterie et des abcès tropicaux du foie** (*Amœba coli* Loesch). — Le procédé de coloration de l'auteur est basé sur l'emploi de deux solutions, l'une à l'éosine, l'autre au bleu de Borrel et au bleu de Unna, suivi d'un traitement par une solution aqueuse de tannin. Cette méthode a permis à l'auteur de préciser certains caractères morphologiques de *l'Amœba coli.*

Doyon et Morel : **Action de quelques corps ternaires sur le glycogène du foie.** — Parmi les corps étudiés (glycérine, mannite, arabinose, dextrose, lévulose, saccharose, maltose, lactose, inuline), seuls le dextrose et le lévulose ont augmenté d'une façon sensible le glycogène du foie.

Doyon, Kareff et Fenestrier : **Hyperglycémie consécutive à l'injection de pilocarpine dans la veine porte.** — Cette injection provoque la diminution du glycogène du foie et l'augmentation du glucose dans le sang artériel.

Doyon et Kareff : **Action de l'atropine sur la coagulabilité du sang.** — L'atropine injectée dans la veine porte détermine chez le chien une baisse sensible de la pression et l'incoagulabilité passagère du sang.

Wertheimer et Dubois : **Des effets antagonistes de l'atropine et de la physostigmine sur la sécrétion pancréatique.**

Billard et Dieulafé : **Influence de la tension superficielle des solutions aqueuses sur leur absorption par les végétaux.**

Battelli : **Pouvoir hémolytique du sérum sanguin comparé à celui de la lymphe.** — Chez le chien, le pouvoir hémolytique du sérum sanguin et celui de la lymphe du canal thoracique sont entre eux, en moyenne, dans le rapport de 11 à 7. L'alexine hémolytique provient des gros mononucléaires.

E. Nicolas : **La tension superficielle de l'urine des herbivores.** — L'addition de NaCl amène un abaissement considérable de la tension superficielle de l'urine des herbivores.

A. Frouin : **Sur l'origine et le lieu de résorption de la pepsine urinaire.** — La pepsine urinaire est d'origine stomacale; elle est résorbée au niveau de l'estomac et ne peut l'être au niveau de l'intestin.

Maurice Hepp : **Sur l'action excito-sécrétoire du suc gastrique physiologique de porc sur la muqueuse gastrique malade.** — Le suc gastrique physiologique exerce une action excito-sécrétoire puissante et durable sur la sécrétion de la muqueuse gastrique malade, action qui tend à régénérer, sans y parvenir toujours parfaitement dans les cas graves, les rapports sécrétoires normaux. Le suc gastrique physiologique agit en ramenant la sécrétion physiologique, il n'agit pas comme un digestif vrai.

Séance du 13 Février.

Ch. Richet : **Études sur la fermentation lactique.** — Si l'on veut éliminer complètement dans les opérations chimiques ou diastasiques les phénomènes dus aux microbes, il ne faut pas se servir de chloroforme *ou* de benzène. Tout au plus pourra-t-on employer le chloroforme *et* le benzène, car le mélange de ces deux corps insolubles, mélange qui dans certaines proportions. possède la densité de l'eau, donne avec le liquide fermentescible une émulsion plus ou moins durable, qui ralentit et empêche presque complètement la fermentation par les microbes.

Les rayons dégagés par le sulfure de calcium paraissent avoir une faible action (retardante) sur la fermentation lactique.

Abelous et Aloy : **Sur l'existence de la diastase oxydo-réductrice chez les végétaux.** — La diastase oxydo-réductrice existe chez les végétaux comme chez les animaux ; mais, dans les sucs végétaux, son action est entravée par la présence des oxydases vraies. Il suffit d'ajouter au suc végétal une combinaison oxygénée dissociable, comme le chlorate de potasse, pour que le pouvoir oxydant de ce suc se manifeste nettement.

Victor Henri et André Mayer : **Action des radiations du radium sur les colloïdes, sur les ferments solubles.** — Les radiations du radium peuvent précipiter les colloïdes positifs, mais cette action est très faible et très lente. Elles diminuent progressivement et lentement l'activité des ferments solubles.

De Christmas : **Le diagnostic précoce de la tuberculose par la tuberculine-**

réaction. — La réaction fébrile de Marmorek ne serait pas suffisante pour établir le diagnostic sûr de la tuberculose.

R. J. Laufer : **La tension artérielle et la pathogénie de l'œdème. Le régime hydrique et hypochloruré dans les néphrites.** — Dans la formation des œdèmes, il faut tenir compte non seulement de la quantité de sel, mais aussi de la quantité de liquide ingéré. Une élévation de la pression sanguine précède la formation et suit la résorbtion de l'œdème.

H. Bierry et S. Lalou : **Variations du sucre du sang et du liquide céphalo-rachidien.** — La teneur en glucose du liquide céphalo-rachidien est toujours inférieure à celle du sang et voisine de 1 gr. 20 °/₀₀. Sous l'influence de l'adrénaline, la teneur en glucose du liquide céphalo-rachidien varie et peut devenir supérieure à celle du sang. Chaque fois qu'il y a hyperglycémie, il y a en même temps augmentation de glucose dans le liquide céphalo-rachidien.

Ch. Richet : **Des effets prophylactiques de la thalassine et anaphylactiques de la congestive dans le virus des actinies.** — Les substances toxiques contenues dans le venin des actinies sont principalement la *thalassine* et la *congestive*. Ces deux substances sont antagonistes l'une de l'autre : la première confère une immunité relative contre la congestive; la seconde rend au contraire plus sensibles les animaux injectés, autrement dit, elle produit l'*anaphylaxie*, alors que la thalassine est *prophylactique*.

Dr Troussaint : **Procédé simple pour mettre en évidence le colibacille dans les eaux qui le renferment en très petite quantité.** — A la technique habituelle d'analyse on ajoute l'ensemencement de la quantité totale restante de l'échantillon dans un bouillon concentré de la composition suivante :

Eau	500 gr.
Viande de bœuf	500 gr.
Peptone sèche	25 gr.
Sel	2 gr. 50

préparé et stérilisé d'après les procédés habituels. Le bouillon est réparti par fractions de 25 centimètres cubes dans des flacons d'Erlenmeyer. On ajoute à chacun des flacons une quantité de l'eau à analyser, telle que l'on obtienne une dilution de coloration semblable à celle du bouillon ordinaire fait avec la même viande. On porte à l'étuve à 37°. C'est dans cette culture que le Bactérium coli sera recherché d'après la méthode de Vincent. On peut déclarer vierges de colibacille les eaux qui n'en ont point montré par ce procédé.

C. Delezenne et Frouin. — **La sécrétion physiologique du suc intestinal.** — La sécrétion physiologique du suc duodénal se fait sous l'influence du même excitant que la sécrétion pancréatique et la sécrétion biliaire; c'est le passage du liquide *acide* de l'estomac dans l'intestin qui excite simultanément les trois organes glandulaires dont les sucs sont nécessaires à la digestion intestinale.

Séance du 27 février 1904.

C. Phisalix : **Influence des radiations du radium sur la toxicité du venin de vipère.** — Les rayons émis par le radium exercent sur le venin de vipère une influence atténuante dont l'action est fonction du temps et probablement aussi de l'activité du sel de radium.

M. Lambert : **Sur quelques causes de production de rayons N.** — L'inversion du saccharose par HCl, l'oxydation de l'acide pyrogallique en présence de NaOH, sont accompagnées de l'émission de rayons N.

H. Desmots : **Production de l'acétylméthylcarbinol par les bactéries du groupe du B. mesentericus.** — Les bactéries de ce groupe et d'autres espèces voisines, *B. subtilis* et *Pyrothrix tenuis* donnent de l'acétylméthylcarbinol aux dépens de divers hydrates de carbone.

A. Gilbert et A. Lippmann : **Le microbisme salivaire normal.** — A l'état normal, le canal de Sténon est envahi par une flore microbienne extrêmement abondante. Les canalicules intraglandulaires, le parenchyme glandulaire, sont stériles. Le microbisme salivaire est surtout constitué par les germes *anaérobies*. M. J.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Séance du 13 avril 1904.

Grimbert : **Recherche de l'urobiline dans les urines.** — En modifiant le procédé de Roman et Delluc l'auteur a pu déceler des traces d'urobiline dans des urines très chargées de pigments biliaires et riches en indoxyle.

Il opère de la façon suivante : A 30 cm³ d'urine ou ajoute 20 cm³ du réactif Denigès, on laisse en repos cinq minutes puis l'on filtre. Le liquide filtré est reçu dans une boule à robinet, puis agité avec 6m³ de chloroforme. Après séparation, ce dernier est filtré sur un petit filtre de papier bien sec dans un tube à essai. On verse alors goutte à goutte le réactif de Roman et Delluc tant qu'il se produit un trouble, soit 10 gouttes, environ. Au moment où la liqueur s'éclaircit la fluorescence verte apparaît surtout en examinant le tube sur un fond noir.

Les réactifs dont il est fait usage se préparent ainsi : 1° Réactif de Denigès, en ajoutant 5 grammes d'oxyde jaune de mercure à 100 cm³ d'une solution sulfurique contenant 20 cm³ d'acide pur et en filtrant après dissolution. 2° Réactif de Roman et Delluc, en dissolvant 10 centigrammes d'acétate de zinc dans 100 cm³ d'alcool a 95° et ajoutant quelques gouttes d'acide acétique pour avoir une solution limpide.

Bourquelot et Hérissey : **Sur l'aucubine, glucosine cristallisé de l'Aucuba japonica.** — Ce glucoside, dont la présence a été constatée dans toutes les parties du végétal, répond à la formule $C^{13}H^{18}O^{8}+H^{2}O$. Il est soluble dans l'eau, assez soluble dans l'alcool à 85°, peu soluble dans l'alcool à 95°, insoluble dans le chloroforme et l'éther. Son eau de cristallisation ne disparaît complètement qu'à 115°-120°. Les acides étendus à froid et l'émulsine qu'on rencontre dans la feuille d'*Aucuba* dédoublent l'aucubine en dextrose et en un composé brun dénommé *aucubigénine*.

Léger : **Sur les modes d'essai de la noix vomique, de la Féve Saint-Ignace de l'Ipécacuanha et des écorces de quinquina.**

Lépinois : **Nicolas Houel artiste, et écrivain.** — Le fondateur du jardin des apothicaires est étudié, comme artiste et comme écrivain, en des pages qui montrent les travaux dans lesquels le grand philantrope eut recourt à l'art et à la poésie pour manifester sa pensée et attirer l'attention de ses bienfaiteurs sur l'œuvre qu'il venait de créer.

Séance du 4 mai 1904.

Béhal et Sommelet : **Méthode de préparation des aldéhydes.** — Les auteurs partent des éthers oxydes des glycols α, répandant à la formule générale,

$$\begin{matrix}R\\R'\end{matrix}\!\!>COH - CH^2 - OC^2H^5,$$

qu'ils chauffent à 110-115° avec de l'acide oxalique anhydre. Celui-ci, se comportant à la fois comme déshydratant et comme saponifiant fournit l'aldéhyde

$$\begin{matrix}R\\R'\end{matrix}\!\!>CH - CHO.$$

MM. Béhal et Sommelet, ont obtenu de la sorte une vingtaine de composés nouveaux; ils indiquent également les divers procédés d'obtention des glycols générateurs.

Brachin : **Sur la lactase.** — Ce ferment, qui dédouble le sucre de lait en glucose et galactose, accompagne l'émulsine dans la plupart des graines ou la présence de celle-ci a été constatée, ainsi l'auteur l'a rencontré dans les semences de coings et des pomacées, même dans les graines de moutarde blanche ou noire. Toutefois, l'étude des propriétés physiques et chimiques de la lactase permet de différencier les deux ferments : ainsi la lactase est détruite à 60° tandis que l'émulsine ne l'est pas encore.

Choay ; **Sur la solubilité des calculs de cholestérine.** — L'auteur donne les résultats d'expériences *in-vitro* faites à la demande de MM. les Drs Gilbert et Fournier, en vue d'une étude sur la litholyse biliaire. Le problème consistait, d'une part à vérifier et à comparer l'action dissolvante de divers véhicules sur la cholestérine; d'autre part, à déterminer l'augmentation possible du pouvoir dissolvant de ces liquides par addition de certains composés, notamment de principes biliaires; extraits de bile, sels et acides biliaires, savons, etc.

Dans une première série d'essais, de la cholestérine, préalablement extraite de calculs a été mise en digestion pendant 24 heures, à 37° dans les milieux choisis, puis elle a été recherchée dans les liqueurs après filtration.

Dans une seconde série d'essais, les digestions ont été faites en présence de calculs de cholestérine : les mélanges étaient observés de loin en loin en en notant pour chacun d'eux, les changements d'aspect des calculs, leur perte de poids, leur désagrégation ou leur disparition.

Ces essais montrent une fois de plus l'action dissolvante très réelle des corps gras et des essences, mais ils établissent que la dissolution de la cholestérine contrairement à l'assertion de certains auteurs, ne peut guère être attribuée aux sels biliaires qui semblent agir plutôt comme cholagogues que comme solvants proprement dits.

M. Richaud est nommé membre résidant. E. C.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES

G. Urbain et Lacombe : **Sur la préparation de la Samarine et sur le poids atomique du Samarium.** (9.5.04 ; **138**, 1166.) — Les auteurs ont trouvé que les sels de Samarium, qu'ils proviennent de la gadolinite, des sables monazités ou de la matière première d'europium, ont toujours les mêmes propriétés lorsqu'on les isole par leur méthode. L'analyse du sulfate octohydraté conduit au poids atomique du Samarium Sm = 150,34 pour O = 16.

C. Marie : **Sur la préparation et les propriétés de l'acide hypophosphoreux.** (16.5.04; **138**, 1216.) — L'acide hypophosphoreux PO^2H^3, préparé en décomposant l'hypophosphite de Ba ou de Na par l'acide sulfurique, purifié par cristallisation fractionnée, fond à 26°5. La chaleur ne le décompose pas du premier coup en acide *phosphorique* et hydrogène phosphoré, comme l'indiquent les traités classiques :

$$2\,PO^2H^3 = PO^4H^3 + PH^3.$$

En réalité, il y a deux phases ; dès 100° et activement vers 130-140°, on obtient de l'acide *phosphoreux* et de l'hydrogène phosphoré, suivant l'équation :

$$3\,PO^2H^3 = 2\,PO^3H^3 + PH^3.$$

Au delà de 140°, vers 160°-170°, l'acide phosphoreux se décompose à son tour en acide phosphorique et hydrogène phosphoré :

$$4\,PO^3H^3 = 3\,PO^4H^3 + PH^3.$$

H. Moissan et P. Siemens : **Etude de la solubilité du silicium dans l'argent. Sur une variété de silicium cristallisé soluble dans l'acide fluorhydrique.** (30.5.04; **138**, 1299.) — Le silicium se dissout abondamment dans l'argent fondu et après refroidissement il cristallise. Le métalloïde ainsi obtenu se compose de deux siliciums, dont l'un se dissout très rapidement dans l'acide fluorhydrique. Si l'on dépasse 2 à 4 °/₀ de silicium, la variété insoluble (ordinaire) se forme d'autant plus que la quantité dissoute est plus élevée ; au-dessous de 2 °/₀, le silicium est à peu près entièrement soluble dans l'acide fluorhydrique. Cette nouvelle variété se présente en lamelles minces, jaunes et transparentes de densité 2,42.

Sir W. Ramsay : **Émanation du radium (Exradio), ses propriétés et ses changements** (6.6.04 ; **138**, 1288.) — Il s'agit ici de l'émanation du radium si curieuse à tant de points de vue; aussi en donnons-nous le détail dans le prochain numéro. — On touche ici à une transformation de la matière dont la conception échappe à nos théories courantes.

G. Baugé : **Sur un tartrate chromeux cristallisé** (16.5.04; **138**, 1217). — L'acide tartrique décompose l'acétate chromeux et en chasse l'acide acétique

à chaud. On peut, moyennant l'observation de précautions ayant pour but de préserver le sel chromeux de l'oxydation, obtenir le tartrate chromeux $C^4H^4CrO^6$, en cristaux bleu pâle, prismatiques, de densité 2,33 à 15°. Ce sel est insoluble dans l'eau froide ou bouillante, de même que dans l'eau saturée de gaz carbonique, mais altérable à l'air ou dans l'eau aérée.

A. Seyewetz et Gibello : **Sur de nouveaux polymères de la formaldéhyde** (16.5.04; **138**, 1225). — En soumettant le trioxyméthylène à l'ébullition au réfrigérant ascendant avec une petite quantité d'eau, les auteurs indiquent avoir obtenu divers polymères différant par leurs solubilités dans l'eau, l'alcool et l'éther, contenant tous environ 91 °/₀ de CH^2O. Ce sont des *hydrates*, conformément à l'opinion de Delépine qui considère les paraformaldéhydes comme des glycols du type :

$$OH - CH^2 - O\,(CH^2O)\,CH^2 - OH$$

H. Henriet : **Dosage de la formaldéhyde atmosphérique** (24.5.04; **138**, 1272). — L'auteur a dosé dans l'air l'aldéhyde formique dont il avait démontré la présence (voyez p. 19 de cette partie). A cet effet, l'air filtré est dirigé sur du coton de verre saupoudré d'oxyde rouge de mercure, maintenu à 250°; dans ces conditions, tout l'aldéhyde, et lui seul, est transformé en anhydride carbonique que l'on pèse. M. Henriet a constaté que 100 mètres cubes d'air contiennent de 2 à 6 grammes de formaldéhyde.

P. Genvresse : **Action de la paraformaldéhyde sur les sesquiterpènes** (16.5.04; **138**, 1228). — En faisant réagir le *caryophyllène* $C^{15}H^{24}$, en tube scellé à 180-200° pendant dix heures sur le trioxyméthylène on obtient un produit $C^{16}H^{26}O$ résultant de l'union d'une molécule de caryophyllène et d'aldéhyde formique; c'est un liquide bouillant à 177-178 sous 15 mm., inodore, possédant une fonction alcool, fournissant un éther acétique.

Le *clovène* et le cadinène ont de même fourni des composés $C^{16}H^{26}O$.

F. Bodroux : **Nouvelle méthode de préparation des anilides** (6.6.04; **138**, 1427). — M. Meunier a montré que les amines primaires réagissent sur les combinaisons organo-magnésiennes de la façon suivante :

$$R.NH^2 + R'.Mg.I = R'H + R - NH - MgI.$$

M. Bodroux a utilisé ces corps R.NH.MgI pour faire des amides par réaction avec les éthers-sels, puis avec l'acide chlorhydrique. On a :

$$(1)\qquad \begin{matrix} R.NH.MgI \\ R.NH.MgI \end{matrix} + R' - CO.OR'' = Mg\begin{matrix} \diagup I \\ \diagdown OR'' \end{matrix} + R' - C\begin{matrix} \diagup NH - R \\ - NH - R \\ \diagdown OMgI \end{matrix};$$

$$(2)\qquad R' - C\begin{matrix} \diagup NH - R \\ - NH - R \\ \diagdown OMgI \end{matrix} + HCl = R' - CO - NH - R + R.NH^2 + MgICl.$$

R. Locquin : **Procédé de caractérisation des acides gras.** (24, 5. 04; **138**, 1274). — L'auteur transforme ces acides en éthers de l'*acétol* par l'action de l'acétone monochlorée sur leur sel de soude.

$$R - CO.ONa + Cl.CH^2 - CO - CH^3 = R.CO.O.CH^2 - CO - CH^3 + NaCl.$$

L'éther est ensuite changé en sa semi-carbazone grâce à la réaction de la fonction cétonique sur la semi-carbazide. Les semi-carbazones :

$$\begin{matrix} CH^3 - C - CH^2.O.CO.R \\ \| \\ N - NH - CO - NH^2 \end{matrix}$$

ont des points de fusions nets et cristallisent bien.

P. Sabatier et J. B. Senderens : **Hydrogénation directe des homologues de l'aniline** (24, 5. 04; **138**, 1257). — Les méthyl- et l'éthylanilines sont hydrogénées régulièrement par le nickel et l'hydrogène entre 160° et 180°.

L'éthylaniline $C^6H^5.NH.C^2H^5$ fournit la cyclohexyl-éthylamine $C^6H^{11}.NH.C^2H^5$ (Eb. 164°) = 0,868). — On a eu de même les transformations suivantes :

$C^6H^{11}.N.(C^2H^5)^2$ éb. 193°, $d = 0,872$ avec $C^6H^5.N.(C^2H^5)^2$;
$C^6H^{11}.N.(CH^3)^2$ éb. 165°, $d = 0,876$ avec $C^6H^5.N.(CH^3)^2$;
$C^6H^{11}.NH.CH^3$ éb. 146°, avec $C^6H^5.NH.CH^3$.

Enfin la m-toluidine a fourni trois produits : de la métho-cyclohexylamine bouillant vers 150° et deux autres corps bouillant à 145 et 175° sous 20 mm., probablement de la diméthocyclohexylamine et la méthocyclohexyl-toluidine.

P. Sabatier et A. Mailhe : **Synthèse d'une série d'alcools tertiaires issus du cyclohexanol** (30. 5. 04; **138**, 1321). — En faisant réagir les organo magnésiens sur la cyclohexanone on obtient des alcools tertiaires :

$$CH^2\left\langle\begin{matrix}CH^2-CH^2\\CH^2-CH^2\end{matrix}\right\rangle CO + R.Mg.X = CH^2\left\langle\begin{matrix}CH^2-CH^2\\CH^2-CH^2\end{matrix}\right\rangle C\left\langle\begin{matrix}OMgX\\R\end{matrix}\right.$$

$$\rightarrow \quad CH^2\left\langle\begin{matrix}CH^2-CH^2\\CH^2-CH^2\end{matrix}\right\rangle C\left\langle\begin{matrix}OH\\R\end{matrix}\right.,$$

R étant le radical qui a servi à constituer l'organo-magnésien. Les auteurs ont ainsi obtenu des alcools tertiaires du type précédent où R est un méthyle, un éthyle, un propyle, un isobutyle, un isoamyle, un phényle, un benzyle, etc. Ces alcools tertiaires perdent facilement de l'eau pour donner des carbures éthyléniques dont la constitution n'est pas encore élucidée.

L. Bouveault et A. Wahl : **Préparation des éthers α-β-dicétoniques** (16.5.04; **138**, 1221). Voir *Société chimique.*

P. Miquel et H. Mouchet : **Sur un mode d'épuration des eaux de source et de rivière au moyen des sables fins** (16.5.04; **138**, 1245). — D'après les auteurs, une couche de sable très fin d'un mètre d'épaisseur, soutenue par une couche de gravier convenablement drainée, laisse échapper à sa partie inférieure de l'eau stérile, si toutefois l'eau distribuée à la surface ne dépasse pas 0 lit. 4 par mètre carré et par minute; ce qui correspond à une tranche d'eau de 0 m. 576 par jour.

F. Bordas : **De la stérilisation du liège** (24.5.04; **138**, 1287). — Pour détruire tous les germes contenus dans les canaux du liège, des bouchons, on place ceux-ci dans une enceinte chauffée à 120° pendant dix minutes environ; on fait ensuite le vide, puis on rétablit la pression en laissant pénétrer de la vapeur d'eau, que l'on porte ensuite à la température de 130° pendant dix minutes.

Les bouchons ainsi traités sont toujours stériles et ne donnent plus de mauvais goût.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

MM. Patein et Michel : **Sur les albumines acéto-solubles et l'albumosurie** de Bence-Jones. — Les auteurs donnent les caractères distinctifs des albuminoses vraies et des autres substances albuminoïdes. Après avoir rappelé les propriétés attribuées à l'albumose de Bence-Jones, substance rencontrée et étudiée récemment par M. Déchaume, ils montrent qu'en diminuant l'acidité des urines, par addition convenable d'eau de chaux, on élève la température de coagulation de cette albumose dont le pouvoir rotatoire est : $\alpha = -48^{o}$, chiffre très voisin de celui des globulines. Des faits qui précèdent ainsi que de ceux tirés de l'addition à l'urine, soit d'acide acétique, d'acide azotique, soit d'alcool, de chlorure de sodium et de sulfate de magnésie, MM. Patein et Michel croient pouvoir considérer l'albumose de Bence-Jones comme de la sérumglobuline dont les caractères anormaux résultent de la nature du milieu. En conséquence, ils pensent que le terme d'albumosurie de Bence-Jones ne doit pas être conservé. Les albumines dites acétosolubles seraient des subalbumoses, substances intermédiaires aux albumines proprement dites et aux albumoses vraies.

M. Lemeland : **Sur la gomme de Mangifera indica.** — Cette substance, qui rappelle par son aspect la gomme nostras, se rapproche par sa composition de la gomme adragante. Elle contient 39 °/₀ de principes solubles et 60 °/₀ de principes insolubles. Son pouvoir rotatoire est voisin de celui de la gomme du Sénégal. Elle renferme un ferment oxydant. L'hydrolyse des portions solubles et insolubles fournit du galactose, de l'arabinose et un sucre indéterminé qui semble être du dextrose.

MM. Bourquelot et Marchadier : **Sur l'action des ferments oxydants indirects.** — Dans le but de comparer l'action des anaeroxydases à celle des oxydases vraies, les auteurs ont fait agir une macération de gruau sur la vanilline, en présence d'eau oxygénée : ils ont obtenu de la déhydrodivanilline, composé déjà observé dans l'action des ferments oxydants directs. En remplaçant la macération de gruau par du bioxyde de manganèse, ils ont remarqué que la décomposition de l'eau oxygénée ne suffit plus à produire la transformation de la vanilline. Cette réaction, d'autres caractères tels que la solubilité dans les milieux alcooliques, l'influence de la chaleur et de l'acide cyanhydrique, etc., rapprochent les ferments indirects des oxydases. Celles-ci seraient considérées comme un mélange d'anaéroxydases et d'un ferment capable de produire, soit de l'eau oxygénée, soit un péroxyde analogue.

M. Bourquelot : **Sur les fèves de Pythagore.** — L'auteur a pu reproduire la teinte rouge sang que prennent les fèves cuites en ensemençant un microbe chromogène (Bacille de Kiel) sur des fèves débarrassées de leurs téguments et cuites selon les indications des anciens.

Projet de création d'un laboratoire d'essai des médicaments chimiques à composition définie. — Une Commission composée de MM. Marty, Portes, Crinon, Grimbert, Moureu, Voiry et Bougault est chargée d'étudier un projet qui, formulé tout d'abord par M. le professeur Barthe, a été présenté à la Société par M. Bretet et les pharmaciens de Vichy.

M. Desmoulières est élu membre résidant. E. C.

SOCIÉTE CHIMIQUE DE PARIS

Séance du 25 Mars 1904.

M. E. Roux décrit la mannamine, base qu'il a obtenue en réduisant l'oxime du mannose par l'amalgame de sodium. Elle doit être considérée comme l'amino-1-hexane pentol $\frac{4.5}{2.3}$ 6 (nomenclature de M. Maquenne). Elle est isomère de la glucamine, de la galactamine et l'homologue de la xylylamine et de l'arbinamine décrites par lui.

M. Locquin décrit les conditions dans lesquelles il faut se placer pour obtenir les monoximes des α-dicétones du type R — CO — C(NOH) — R'. Les monoximes ou isonitrosocétones obtenues traitées par l'acide nitreux donnent les α-dicétones du type R — CO — CO — R'.

M. Taboury étudie l'action du soufre sur les composés organomagnésiens des hydro-carbures aromatiques dihalogénés dans le noyau. Le produit décomposé par HCl fournit en même temps le thiophénol halogéné et le disulfure correspondant. Le chlorure de benzoyle réagit sur les composés organomagnésiens sulfurés pour donner les thiobenzoates avec des rendements de 25 à 45 °/₀.

Seance du 22 avril 1904.

M. Hanriot, étudiant les solutions d'or colloïdal obtenues par Henrich en traitant le chlorure d'or par la pyrocatéchine, a pu précipiter ces solutions par les acides. Le précipité, devenu insoluble dans l'eau, à la propriété de se redissoudre dans les alcalis en régénérant les solutions primitives. Celles-ci précipitent par divers sels métalliques en donnant des composés complexes renfermant du métal précipitant. Enfin, l'analyse de l'or colloïdal précipité a montré que ce n'est pas de l'or métallique, mais un composé riche en or (91,5) uni à une matière organique.

M. R. Locquin expose les résultats de ses recherches sur la nitrosation des éthers β-cétoniques α-substitués, opération qui est susceptible de donner des *isonitrosocétones*

$$\begin{array}{c}R\text{-}CO\text{-}\underset{\underset{NOH}{\|}}{C}\text{-}R'\end{array}$$

ou des *oximes homopyruviques*

$$\begin{array}{c}R'\text{-}\underset{\underset{NOH}{\|}}{C}\text{-}CO^2R''.\end{array}$$

On obtient les isonitrosocétones, lorsqu'on fait intervenir les agents nitrosants sur les acides β cétoniques, *en solution neutre*, tandis qu'on obtient toujours des oximes pyruviques lorsqu'on nitrose *au sein de l'alcoolate de soude ou en liqueur acide*

Il est particulièrement avantageux d'utiliser comme réactifs les éthers nitreux dans le premier cas et les cristaux des chambres de plomb au sein de l'acide sulfurique concentré et refroidi à 0° dans le second cas.

Les rendements en oximes homopyruviques ne sont alors jamais inférieurs à 85 °/₀ de la théorie quel que soit le poids moléculaire considéré.



HÉMAGÈNE
TAILLEUR
Maladies des Femmes
(Douleurs, Irrégularités des Menstrues)
PRIX 2F25

MM. Ch. Moureu et R. Delange, en faisant réagir l'éther de Kay sur les dérivés halogéno-magnésiens des carbures acétyléniques $R - C \equiv CMgX$ (conformément à la réaction que MM. Bodroux et Tschitschibabin ont fait connaître dernièrement pour une série de dérivés halogéno-magnésiens ordinaires R.MgX), ont obtenu, avec de bons rendements, les acétals des aldéhydes acétyléniques $R\,C \equiv C - CHO$, que les auteurs avaient déjà préparés par l'action directe des éthers formiques sur les carbures sodés.

L'acétal phénylpropiolique $C^6H^5 - C \equiv C - CH(OC^2H^5)^2$ distille à 144-145° sous 14 mm.; l'acétal amylpropiolique $C^5H^{11} - C \equiv C - CH(OC^2H^5)^2$, à 110° sous 11 mm.; l'acétal héxylpropiolique $C^6H^{13} - C \equiv C - CH(OC^2H^5)^2$ à 126-127° sous 12 mm. et l'aldéhyde correspondant à 90-92° sons 13 mm.

MM. L. J. Simon et A. Conduché ont condensé l'éther oxalacétique avec les aldéhydes en présence d'ammoniaque. La réaction se passe entre une molécule d'éther, une molécule d'aldéhyde et deux d'ammoniaque. Par exemple, avec l'aldéhyde benzylique, on aurait :

$$CO^2C^2H^5\text{-}CH^2\text{-}CO\text{-}CO^2C^2H^5 + C^6H^5COH + 2NH^3$$
$$= C^2H^5OH + H^2O + C^{13}H^{13}NO^4\text{-}NH^3.$$

On obtient facilement la substance acide correspondant au sel ammoniacal; d'après les recherches exécutées, cette substance serait un dérivé de la cétopyrolidone carbonique

CO — CH-CO²C²H⁵
CO | | CH-C⁶H⁵
NH

Elle a des propriétés acides analogues à celles de l'éther oxalacétique et fournit comme lui, phénylhydrazone et oxime.

La réaction s'applique aux aldéhydes aromatiques et aux aldéhydes de la série grasse (furfurol, aldéhydes, anisique, vanilline, œnanthol, etc.). On peut remplacer dans la réaction l'ammoniaque par une base primaire, telle que la méthylamine ou l'aniline, mais non par une base secondaire. Enfin avec les dérivés de substitution de l'éther oxalacétique, la réaction suit un autre cours.

M. D.

SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE

E. Hirtz : **Observation de cirrhose alcoolique guérie par l'opothérapie hépatique** (9 3 04, IX, 152). — Le malade, qui fait l'objet de cette observation, prenait du foie de porc frais réduit en petit morceaux à la dose quotidienne de 140 à 200 grammes par jour, dans du bouillon tiède. Au bout de six à huit jours, les urines augmentèrent dans une proportion remarquable. Au lieu de 300 à 500 grammes, le malade urinait un litre, puis 1 litre et demi, puis 2 litres. L'œdème des membres, du scrotum, de la verge, disparut. On fut obligé de faire encore une ponction de 8 litres environ, puis l'ascite ne se reproduisit plus. En janvier dernier, neuf mois après ce traitement, l'état du malade était resté excellent. Cependant cette médication ne peut réussir dans tous les cas, et ses indications sont encore à poser.

J. Pawinski : **Apocynum cannabinum comme cardiaque et diurétique**, (9 mars 1904, IX, 156). — On emploie généralement en médecine deux espèces d'Apocynum : 1° l'*Apocynum cannabinum*, provenant de l'Amérique du Nord et dont les parties constituantes de la plante sont d'après Griscow : apocyne, amine, résine, cire, caoutchouc, gomme et amidon, et dont la racine est employée sous forme de poudre fine, d'infusion, de décoction de teinture et d'extrait fluide ; 2° l'*Apocynum Androsæmifolii*, également originaire de l'Amérique du Nord et dont la racine, employée sous forme de teinture, agit comme la précédente, mais plus faiblement. D'après Schmiedeberg et Lavater, la racine de l'Apocynum cannabinum contiendrait deux principes actif : apocynine et apocynéine. Le premier, cristallisable, facilement soluble dans l'alcool et dans l'éther, n'est pas un glucoside, mais une substance résineuse qui déjà à petites doses provoque l'arrêt du cœur en systole. Le second principe, par contre, appartient au groupe des glucosides et se rapproche de la digitale aussi bien par sa composition chimique que par ses propriétés physiologiques. A petites doses de glucoside ralentit l'action du cœur tout en rendant ses contractions plus énergiques ; à doses plus élevées, il paralyse le cœur et l'arrête en systole. En présence des divergences d'opinions émises sur l'action thérapeutique de l'apocynum cannabinum, l'auteur a institué à ce sujet une série de recherches sur 32 malades atteints de différentes lésions valvulaires du cœur, d'affections du myocarde et des reins, et s'est servi de l'extrait fluide d'Apocynum cannabinum qu'il administrait par 10 à 25 gouttes trois fois par jour. Voici ses conclusions :

1° Ses observations cliniques confirment pleinement les données expérimentales de Schmiedeberg et Lavater. Si l'on compare maintenant l'action exercée par l'Apocynum et la Digitale sur le nerf pneumogastrique, on trouve que le premier agit beaucoup plus rapidement et plus énergiquement que la seconde, mais cette action de l'Apocynum s'épuise plus vite que celle de la Digitale. Il s'ensuit que l'Apocynum doit être administré à des intervalles plus rapprochés.

2° En ce qui concerne l'action de l'Apocynum sur la pression sanguine périphérique, l'avantage reste à la Digitale.

3° L'action diurétique de l'Apocynum est extrêmement puissante.

4° A des doses très élevées peuvent apparaître, dès le début, des douleurs à l'épigastre, des nausées, des vomissements et parfois de la diarrhée. Il est donc préférable de commencer par de petites doses et de les augmenter graduellement.

5° L'Apocynum n'a pas d'action cumulative.

Les indications sont à peu près les mêmes que celles de la digitale : on l'emploiera pour stimuler et régulariser l'action du cœur, augmenter la diurèse et exercer une action favorable sur la disparition des œdèmes et des transsudats.

A. Robin : **Emploi thérapeutique des peroxydes** (23. 3. 04. IX, 177). — A propos de la communication faite par M. Gilbert à la Société de biologie sur l'utilisation des peroxydes en thérapeutique, l'auteur fait observer qu'il a consacré le 27 février une leçon à l'influence de l'*état naissant* sur l'activité des médicaments et a déjà employé les peroxydes de calcium et de magnésium. Enrobés dans de la kératine, pour les soustraire à l'action du suc gastrique, ces peroxydes deviennent de remarquables substances antiseptiques, en diminuant l'acide sulfurique conjugué et l'indican, la fétidité des selles et en combattant la diarrhée causée par des fermentations intestinales.

ADRIAN : **Solutions métalliques à l'état colloïdal** (23. 3. 04. IX, 180). — M. ADRIAN obtient ses solutions par la voie électrique ou par la voie chimique.

1° *Méthode électrique*. Cette méthode, due à BREDIG, consiste à faire éclater dans des conditions favorables, c'est-à-dire avec assez peu de dépense d'énergie, l'étincelle électrique dans de l'eau distillée, au moyen d'électrodes du métal dont on veut obtenir la solution. Il se produit un petit nuage de ce qu'on pourrait appeler des vapeurs, du métal; ce nuage se dissipe peu à peu et se dissout latéralement dans l'eau, sauf quelques particules trop grosses qui restent en suspension. On obtient ainsi des solutions plus ou moins foncées qui passent à travers les filtres et même à travers des bougies, pourvu qu'elles ne soient pas trop fines. Le microscope n'y décèle la présence d'aucune particule métallique. Évaporées à siccité, elles laissent, comme résidu, le métal dissous, lequel dépasse à peine un dixième de milligramme par centimètre cube. Chauffée à 110°, ces solutions laissent déposer un peu de métal, mais restent cependant fixes et conservent la propriété de jouer le rôle de ferment. L'auteur a ainsi obtenu des solutions d'or, de platine, de palladium et d'argent; les métaux facilement oxydables, comme le fer, le cuivre, et le manganèse, sont plus difficilement préparés et surtout conservés par ce procédé.

2° *Méthode chimique*. — Cette méthode consiste à précipiter de très faibles quantités d'un sel du métal donné par un alcali faible, en présence d'un colloïde, et notamment de très petites quantités d'allumine. Un léger précipité se forme, qui se redissout, et l'on obtient ainsi des solutions de titre variable, mais toujours très faible, où le métal agit comme agent cataleptique extrêmement énergique. On peut préparer par ce procédé des solutions colloïdales de manganèse, de cuivre et d'argent. Ces solutions peuvent être stérilisées à la bougie, mais elles perdent leur pouvoir par la chaleur.

P. DALCHÉ : **Intoxication par la résorcine** (23. 3. 04. IX, 183). — Il s'agit d'un enfant de cinq ans qui avala accidentellement 20 grammes de glycérine contenant 2 grammes de résorcine, et présenta à la suite du refroidissement et des menaces de collapsus avec une émission d'une petite quantité d'urines absolument noires. Peu à peu les urines perdirent leur couleur noire pour devenir vert foncé, et l'état général s'améliora. Trois jours après, on constata sur les conjonctives et les téguments un léger sub-ictère, tandis que sur le tronc et les cuisses apparut une éruption de macules roséoliformes. A partir de cette date les accidents s'amendèrent progressivement, et au bout d'une huitaine de jours la guérison fut complète. E. D.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.